



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017

SOMMAIRE



CS 40 325 Ecrouves
54 201 Toul Cedex
T - 03 83 43 23 76
F - 03 83 64 90 42
contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, a introduit la présentation d'un rapport annuel d'activité, transmis par le Président de l'EPCI à chaque commune membre.

Le présent rapport est rédigé conformément à l'article L.5211 -39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il complète la synthèse des comptes administratifs et retrace l'activité de la collectivité.

Il doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal, en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus.

Le Président de l'EPCI peut s'exprimer à sa demande devant le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

3	préambule
4	nouveau territoire, nouvelles solidarités
5	économie & aménagement
6	Renforcer l'armature économique
11	Accompagner les entreprises et promouvoir le territoire
18	Aménager le territoire
24	Coopérer dans des espaces élargis
26	environnement
27	Assainissement
31	Lutte contre les pollutions diffuses
32	Déchets ménagers
36	Energie
39	Rivières et zones humides
44	Education à l'environnement
45	Tous éco-citoyens
46	services publics
47	Centre aquatique Ovide
51	Crechendo
52	Aires d'accueil, ST2I et formations
53	Coopération décentralisée et soutien au milieu associatif
54	ressources
55	Finances
59	Communication
62	Ressources humaines

Conception & réalisation graphique Service communication
Impression Imprimerie Moderne, imprimeur labellisé imprim'vert
(charte pour la réduction de l'impact environnemental, la traçabilité et le traitement des déchets)
Papier certifié PEFC (garantie d'une gestion durable des ressources forestières).



Fabrice CHARTREUX
Président de la CC2T
Maire de Domgermain

PRÉAMBULE

2017 a été l'année de la fusion entre la Communauté de Communes du Toulais et celle de Hazelle-en-Haye. Nous sommes maintenant 42 communes pour environ 46 000 habitants.

Cette fusion est un atout incontestable dans le positionnement de notre intercommunalité au sein de la Multipole ainsi que dans les relations avec la métropole nancéenne.

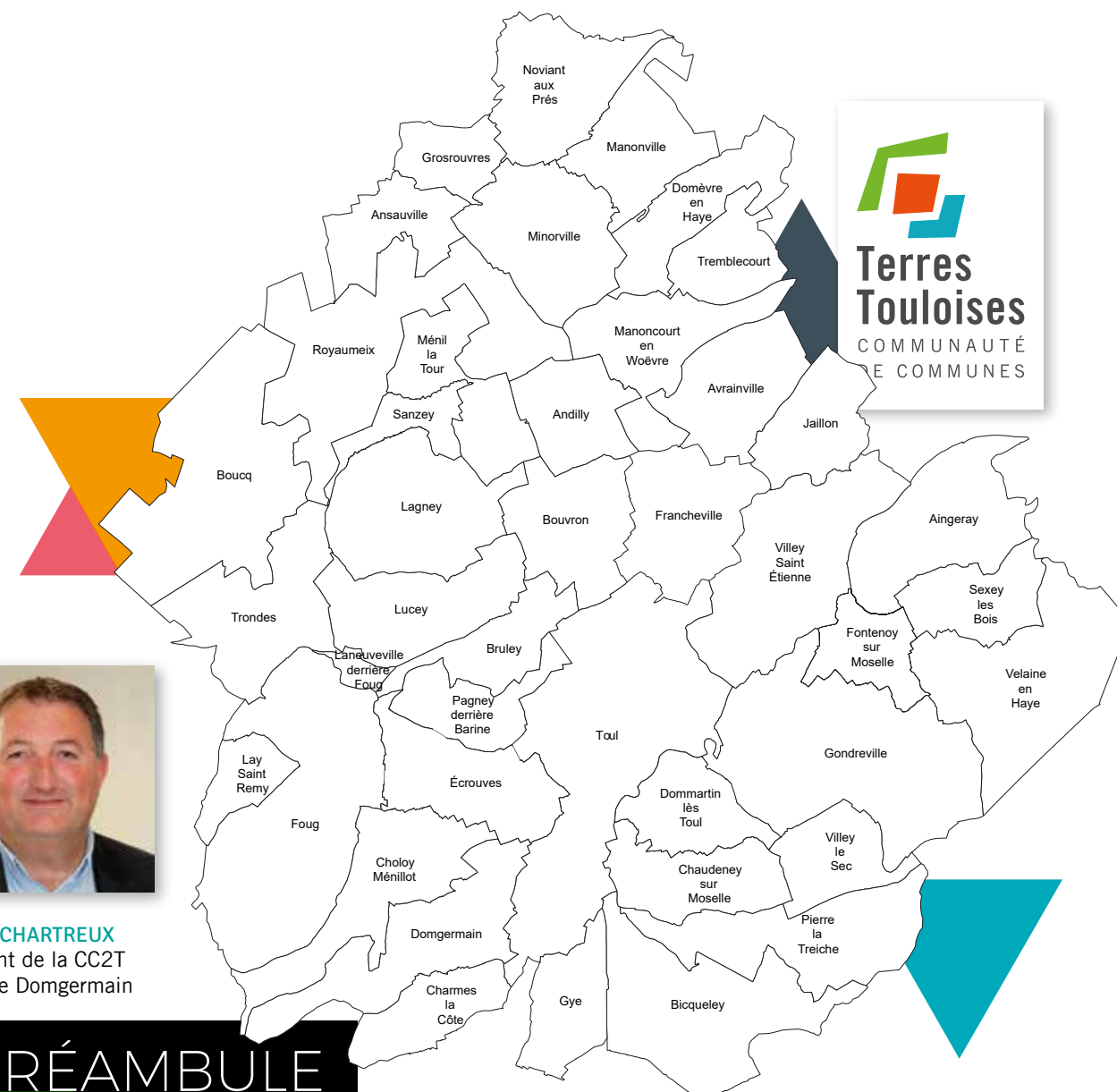
Le travail effectué avec l'ensemble des conseillers communautaires a permis d'atteindre les objectifs posés lors du séminaire de 2016 :

- La mobilité et le numérique pour l'attractivité
- L'urbanisme, la petite enfance et la poursuite de la mutualisation
- L'écoute des communes afin que notre communauté joue pleinement son rôle de partenaire

Sur le plan économique, nous pouvons dire que le pari de la reconversion de Kléber est gagné. L'arrivée de belles entreprises sur le site le prouve. Merci à elles pour leur confiance.

De grands projets sont en cours pour continuer à assurer notre attractivité et notre solidarité : la petite enfance, la prise de compétence eau, la Parc de Haye, mais aussi le pacte fiscal et financier entre les communes et la communauté.

Notre collectivité est ambitieuse, mais réaliste. Rien ne se fera sans une réelle implication de chacun, des élus aux agents.



NAISSANCE D'UN NOUVEAU TERRITOIRE : NOUVELLES SOLIDARITÉS POUR DES ENJEUX ÉLARGIS

Suite à la création de la communauté de communes Terres Toulaises au 1^{er} janvier 2017, née de la réforme territoriale et de la fusion des CC de Hazelle-en-Haye et du Toulais, un nouvel exécutif a été élu lors du 1^{er} conseil communautaire du 10 janvier 2017. Cette nouvelle communauté de communes voit son périmètre modifié et son champ de compétences élargi.

De nouveaux enjeux

Dans le cadre des évolutions amenées par la réforme territoriale, la CC2T doit faire face à de nouvelles compétences, telles que l'urbanisme, la prise en compte de l'ensemble des zones d'activités, le commerce, la gestion des milieux aquatiques et du risque d'inondation, la mise en place d'un plan climat air-énergie territorial, ou encore la prise de compétence de l'eau à l'horizon 2020.

En dehors de ces obligations, elle doit également penser l'attractivité du territoire, avec une implication et une prise de compétence sur le numérique, la mobilité, l'accueil de la petite enfance...

Enfin, elle doit afficher et défendre sa position, ses idées et attentes auprès de ses partenaires, de la métropole, mais aussi au sein du pôle métropolitain et dans l'espace de dialogue et de coopération avec les intercommunalités du Pays Terres de Lorraine.

En parallèle, les importants chantiers entamés en 2015 vont perdurer pour plusieurs années encore : la requalification du site Kléber et du pôle industriel Toul Europe, le bâtiment 001 et l'Espace du Génie, le pôle Jeanne d'Arc, ou encore le programme pluriannuel d'assainissement.

Ainsi, 2017 voit la poursuite de ces opérations et la préparation des prises de compétences.



Une nouvelle équipe

Le bureau de la CC2T compte :

- 1 président, **Fabrice CHARTREUX** (Domgermain)
- 13 vice-présidents : **Alde HARMAND** (Toul) aux relations institutionnelles, tourisme et AOC ; **Jean-Pierre COUTEAU** (Villey-saint-Etienne) au développement économique et PLU intercommunal ; **Roger SILLAIRE** (Ecrouvès) à l'administration générale et personnel communautaire et à l'aire d'accueil gens du voyage ; **Laurent GUYOT** (Dommartin-lès-Toul) à la préparation de la compétence eau, du mode de gestion de l'eau et à l'assainissement ; **Jorge BOCANEGRA** (Toul) aux déchets ménagers, déchetteries et à la mobilité ; **Raphaël ARNOULD** (Gondreville) à la GEMAPI, rivières et Natura 2000 ; **Philippe MONALDESCHI** (Foug) aux finances ; **Jean-Louis CLAUDON** (Avrainville) à la communication interne et externe, aux relations avec les communes et à la démocratie participative ; **Emmanuel PAYEUR** (Chaudeney-sur-Moselle) aux équipements sportifs d'intérêt communautaire, politique associative et culturelle, coopération décentralisée ; **Jean-Luc STAROSSE** (Charmes-la-Côte) à l'assainissement collectif et non collectif ; **Christine ASSFELD LAMAZE** (Toul) à l'habitat ; **Olivier HEYOB** (Toul) à la transition énergétique, éco-quartier espace du Génie, bâtiment 001 ; **Gérald LIOUVILLE** (Boucq) à l'insertion par l'activité économique, ST2I, schéma de mutualisation
- et 4 conseillers délégués : **Christine THERMINOT** (Gondreville) au commerce et à l'artisanat ; **Philippe HENNEBERT** (Minorville) au numérique ; **Denis PICARD** (Velaine-en-Haye) à la petite enfance ; **Kristell JUVEN** (Pierre-la-Treiche) au PLU intercommunal

ÉCONOMIE ET AMÉNAGEMENT

- Renforcer l'armature économique_ 6
- Accompagner les entreprises et promouvoir le territoire_ 11
- Aménager le territoire_ 18
- Coopérer dans des espaces élargis_ 24

RENFORCER L'ARMATURE ÉCONOMIQUE

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque échelon de collectivité territoriale. Ce sont désormais les Région et les EPCI qui assument la compétence développement économique. Revient aux EPCI la gestion de l'ensemble des zones d'activités économiques.

En 2017, la CC Terres Toulaines gère les ZAE suivantes :

- Pôle industriel Toul Europe à Toul
- Pôle commercial Jeanne d'Arc à Dommartin-lès-Toul
- Espace du Génie à Ecrouves
- ZAC Croix-Saint-Nicolas à Gondreville
- Zone artisanale de Bruley
- Zone artisanale de l'Orme à Noviant-aux-Prés

De nouvelles zones vont être gérées par la CC2T à terme :

- Zone Internationale de Gondreville-Fontenoy
- Zone multi site de Toul-Villey-Saint-Etienne
- Parc de Haye à Velaine-en-Haye

LES ZAE DE DEMAIN : PARC DE HAYE ET ZAE DÉPARTEMENTALES

LE PARC DE HAYE

En 2016, l'Etat a vendu à l'EPFL le parc d'activités de Haye à Velaine-en-Haye en vue d'une cession à terme à la CC2T. Une fois cette cession réalisée, les services de l'Etat ont associé la CC2T au comité de projet mis en place pour bâtir l'avenir de cette zone. Fin 2016, l'EPFL s'est entouré des conseils de la SOLOREM et de la SEBL pour commanditer les études afin d'expertiser la zone (diagnostic VRD et bâtiment) et réaliser un plan d'affaires. Les résultats des diagnostics ont été présentés à l'été 2017, des choix ont été faits afin de pouvoir engager les travaux urgents dès 2018.

En début d'année, l'ADSN a été retenue par l'EPFL pour rencontrer et accompagner les entreprises locataires de la zone dans leur projet de rachat. En 2017, un COFIL composé de l'EPFL, de la CC2T (élus et techniciens) et de l'ADSN a été mis en place. Ce COFIL a pour rôle d'étudier les demandes d'achats et de réfléchir à des solutions pour les cas les plus complexes.

Perspectives 2018

- > Engager les cessions aux locataires intéressés par l'achat de leur parcelle
- > Bâtir le plan d'affaire de la zone,
- > Mettre en place un conventionnement avec l'EPFL pour le transfert du site à la CC2T

ZAE DÉPARTEMENTALES

De part la NOTRe, le Département n'exerce plus de compétence économique. Or, via plusieurs syndicats mixtes, il a contribué à l'aménagement de plusieurs zones d'activités en Meurthe-et-Moselle, dont deux se situent sur le périmètre intercommunal : il s'agit de la zone internationale logistique de Gondreville Fontenoy et du secteur Taconnet qui jouxte le pôle industriel Toul Europe à Toul. Tout au long de l'année 2017, des discussions se sont ouvertes puis consolidées avec le Département 54 pour mieux connaître ces sites et engager les discussions autour du transfert.

ZIA DE GONDREVILLE-FONTENOY

Le Département a associé depuis 2016 la CC2T, l'ADSN et le centre de ressources régional pour travailler sur le positionnement prix de la zone et sa vocation. Un bureau d'études a été recruté en fin d'année par le Département pour accompagner ce travail et aider à des prises de décisions.

En 2017, le bureau d'étude a proposé un positionnement pour la zone qui a été accepté par les élus du Département, ainsi la vocation logistique est confirmée, le ferroviaire est abandonné car trop contraignant technique et financièrement, le prix de cession est revu à la baisse pour mieux correspondre aux prix du marché. En fin d'année 2017, plusieurs prospects se sont montrés intéressés par la ZIA. Cette zone s'appelle désormais zone logistique sud Lorraine.

ZAE MULTI SITES DU SECTEUR TACONNET

Le Département a également associé la CC2T à une réflexion sur le transfert de cette zone. Les élus de la CC2T se positionnent pour qu'une partie des terres à vocation économique soient rendues à l'agriculture (toute la partie du plateau Beauregard).

Perspectives 2018

- > Transfert des zones départementales à la CC2T,
- > Réflexion sur la restitution des terres à l'agriculture,
- > Dynamisation de la commercialisation.

ESPACE K, L'ARRIVÉE DE NOUVELLES ENTREPRISES

FAITS MARQUANTS 2017

> Signature de la 3^{ème} et dernière cession de l'EPFL (portage foncier et pré-aménagement) à la SEBL (aménagement par voie de concession) est intervenue le 29 mai 2017, qui a porté sur l'ensemble des biens qui sont restés en propriété de l'EPFL du fait des travaux de déconstruction qui n'étaient pas achevés. Cette vente comporte également, suite à la décision de la Communauté de Communes, transfert sur le bilan de l'opération des pertes locatives subies par l'EPFL suite à la liquidation de la société VALORENE.

> Approbation de la servitude d'Utilité Publique faisant suite à la cession d'activité de MICHELIN, en lien avec la DREAL par arrêté préfectoral le 27 juin 2017. Elle a pour objet d'instituer la réalisation d'études techniques sites et sols pollués (EQRS, ARR plan de gestion...), dans différentes hypothèses telles que le changement d'usage des terrains par rapport à leur vocation économique industriel ou tertiaire, la modification de la configuration du site, la réutilisation en remblais sur le site de matériaux excavés...

> Signature d'un deuxième avenant à la convention de concession d'aménagement autorisée par délibération du Conseil Communautaire en date du 22 juin 2017. Il a pour objet :

- La modification du montant de la participation du concédant à l'équilibre de l'opération, passant de 2 403 955€ à 2 300 000€.
- Le versement de la subvention PACTE Lorraine (FNADT) par le concédant au bilan de l'opération.

> Passation de plusieurs marchés en 2017 : groupement de maîtrise d'œuvre pour les parcelles 14 et 15 (aménagements extérieurs, infrastructures, etc.) ; recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre bâtiment dans le but de reconfigurer le bâtiment 150 et de segmenter une partie de la halle industrielle, en vue de sa commercialisation ; recrutement d'un bureau d'étude pour la SUP ; conclusion d'un accord-cadre avec un géomètre-expert.

> Poursuite des travaux sur l'année 2017 : interventions électriques pour l'éclairage public, pose de boîtes aux lettres et mobilier extérieur, réfection de toiture, curage des canalisations, travaux d'isolation, de menuiserie et de plomberie dans le bâtiment 200, création d'un mur coupe-feu dans la halle industrielle.

> En août 2017, important incendie dans un bâtiment, en cours de promesse de vente, occupé par la société ENVIE.

> Réalisation d'un mur coupe-feu 2 heures dans la halle industrielle CONFECTION afin d'isoler la Carrosserie Francis d'un autre prospect.

> Aboutissement de 5 négociations qui ont déclenché la signature de compromis ou protocole de vente.

> Arrivée de deux nouveaux locataires dans le bâtiment 200 (AMC et ADECCO).

> Poursuite des négociations avec plusieurs prospects.

> Annonce par la société ACTICALL de la fermeture du site de Toul. Les élus ont rencontré les responsables à plusieurs reprises afin de négocier, pour les salariés, les conditions de mutations ou de licenciement.

> Lancement et attribution du marché de commercialisation à l'Agence de Développement (ADSN).

EN BREF

Photo E.R.

ZAC KLEBER Ça se remplit

Des tractations sont encore en cours pour la vente de parcelles sur la ZAC Kleber, promet le vice-président de la CC2T Jean-Pierre Couteau. En attendant, la SARL Gilles-Henry a signé en août dernier chez le notaire pour une surface plus grande que prévue et un montant de 880.000 € H.T. L'EURL Carrosserie Francis devrait acquérir 15.288 m² de terrain pour 539.220 € HT avant la fin de l'année.

Envie 2E ravagée par les flammes

Photo E.R.

Perspectives 2018

- > Finalisation des travaux de VRD et d'aménagements paysagers sur l'ensemble du site et mise en place d'une signalétique,
- > Travaux divers de gestion du patrimoine bâti, dont la bascule sur la nouvelle desserte en réseaux secs et humides,
- > Travaux de segmentation du bâtiment 150,
- > Suivi de la mise en œuvre de la Servitude d'Utilité Publique suite à l'arrêt d'activité de MICHELIN,
- > Démolition du bâtiment Envie qui a été incendié en 2017,
- > Départ de la société Acticall,
- > 4 promesses de vente ou cessions programmées pour donner suite aux négociations engagées en 2017,
- > Travail avec l'ADSN sur la commercialisation,
- > Poursuite des négociations avec les prospects

La carrosserie change d'adresse

Photo E.R.

ESPACE DU GÉNIE ÉCROUVES

AMÉNAGEMENT ET FINALISATION DE LA PÉPINIÈRE / CENTRE D'AFFAIRES DU GÉNIE, POURSUITE DE LA COMMERCIALISATION SUR L'ENSEMBLE DE LA ZONE

La CC2T a en charge l'aménagement et la vente de parcelles de l'Espace du Génie à Ecrouves en partenariat avec l'aménageur SOLOREM. Ce quartier, aux multiples fonctions, a connu en 2017 un important chantier de travaux relatif à la restructuration d'un ancien bâtiment militaire (dit 001) en vue de créer de l'immobilier tertiaire.

FINALISATION DE LA RESTRUCTURATION DU BÂTIMENT TERTIAIRE, PRÉ-COMMERCIALISATION ET 1^{ÈRES} RÉSERVATIONS

L'ancien bâtiment militaire dit 001 est destiné à accueillir divers services publics et privés tels que les services territorialisés du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, une pépinière d'entreprises ainsi qu'un centre d'affaires.

Grâce à un contrat de Vente en Etat Futur d'Achèvement établi entre la CC2T et le CD 54, celui-ci est désormais propriétaire d'environ un tiers du bâtiment. La Maison Du Département a ainsi été inaugurée en fin d'année 2017. La population le souhaitant peut donc fréquenter les services de la Maison du Département à ces coordonnées :

Territoire Terres de Lorraine
Maison du département
230 rue de l'Esplanade du Génie
54200 ECROUVES
Tél 03 83 43 81 22



Une convention entre l'ADSN et la CC2T a été conclue afin que l'Agence de Développement assure la gestion et l'animation de la pépinière et du centre d'affaires. Ainsi, dès la réception du chantier fin 2017, une chargée d'accueil, Mme Orianne PONCE, a pris son poste afin d'accueillir, de renseigner, d'accompagner les locataires du centre. D'autres collaboratrices de l'ADSN sont aussi dévolues au site d'Ecrouves, à savoir une responsable «

Pépinière » (davantage en charge de l'animation du site d'Ecrouves), ainsi qu'une chargée d'accompagnement des créateurs d'entreprises.

Les 1^{ers} locataires de la pépinière – Centre d'Affaires du Génie ont pris possession de leurs bureaux dès novembre 2017. Ainsi, l'association AEMO 54 du Groupe SOS Jeunesse loue une dizaine de bureaux, soit l'ensemble du 1^{er} étage. Il s'agit de la création d'une nouvelle antenne en Pays Terres de Lorraine, jusque là inexistante. Une dizaine d'éducateurs et de psychologues accueillent et accompagnent au quotidien des enfants.

D'autres sociétés ont aussi emménagé, fin 2017, dans les bureaux du centre, à savoir :

- SOFI SUD (Société d'Expertise Comptable)
- FUJITSU
- RAYCOLCRYSTAL

Les services de la CC2T qui avaient vocation à intégrer la partie centrale de ce bâtiment tertiaire demeureront dans le bâtiment administratif actuel. En effet, la mise en vente du siège de la CC2T n'a pas pu se concrétiser et les élus communautaires ont donc décidé de ne pas lancer l'aménagement de la partie centrale du bâtiment 001. Celui-ci pourrait être dédié au développement de bureaux dans le cadre de l'essor de la pépinière et du centre d'affaires.

Perspectives 2018

- > poursuite de la commercialisation de l'Espace du Génie,
- > échanges avec des prospects spécialisés en habitat (ex. seniors, primo-accédants...),
- > inauguration officielle,
- > actions de communication et poursuite des mises en location de la pépinière – centre d'Affaires du Génie



PÔLE COMMERCIAL JEANNE D'ARC DOMMARTIN-LÈS-TOUL

RÉFLEXION SUR L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET LE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS COMMERCIALES

Après la restitution en 2016 de l'étude menée par la CCI Lorraine portant sur l'observation du commerce et de la consommation locale (analyse des dynamiques de consommation et évolution des flux commerciaux sur les principaux pôles commerciaux...), 2017 a été l'année d'échanges et de réflexions autour de la définition de l'intérêt communautaire sur le commerce. Cette année a été également l'opportunité de confirmer la nécessité d'actions de redynamisation dans certains secteurs commerciaux de l'intercommunalité. Ainsi, en partenariat avec la CCI, la Ville de Toul et la CC2T se sont alliées pour recourir à un Manager de centre-ville et de territoire en 2018.

ÉVOLUTION DES ENSEIGNES COMMERCIALES

En 2017, le pôle commercial a accueilli de nouvelles enseignes de restauration : « Le Bercaïl », et un restaurant japonais.

RÉFECTION ET INTÉGRATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LE LONG DES RD 400 ET 909

Durant l'année, des échanges ont eu lieu entre les élus locaux et les représentants du Pôle afin, entre autres, de gagner en fonctionnalité et attractivité. La problématique de l'éclairage public autour du rond-point d'entrée du pôle et le long de sa RD 400/909 a été prise en charge par la CC2T. En effet, le Conseil Communautaire a voté en mars 2017, la rétrocession de 24 candélabres dans le patrimoine intercommunal.

La finalisation des voiries a également été validée et sera engagée lors de l'année 2018.

Perspectives 2018

- > signature d'une convention de partenariat entre la CCI54, la Ville de Toul et la CC2T pour le recrutement d'un Manager de centre-ville,
- > création d'une boulangerie Marie Blachère,
- > AG de l'association des commerçants de Jeanne d'Arc,
- > finalisation des voiries internes au pôle



POSITIONNEMENT EN CDAC POUR L'IMPLANTATION DE NOUVELLES ENSEIGNES

En 2017, plusieurs projets d'enseignes ont reçu une autorisation de développement ou de création en CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial). A savoir :

- LIDL à TOUL (+ 700 m² de surface de vente)
- CORA à TOUL (+ 1 320 m² de surface de vente)
- KOLRYUT à TOUL (création de 2 600 m² de surface de vente)
- Retail-Park de la Madeleine à ECROUVES (création de 6 cellules commerciales pour 2 031 m² de surface de vente)

OUVERTURES DOMINICALES

Le dernier Conseil Communautaire de 2017 a approuvé l'ouverture des commerces de détail sur les communes de Toul, Ecrouves, Dommartin-lès-Toul et Gondreville les 9 dimanches suivants pour l'année 2018 :

- 07/01/2018 (1^{er} jour solde hiver)
- 03/06/2018 Festival JDM
- 01/07/2018 (1^{er} jour solde été)
- 02/09/2018 (préparation rentrée scolaire),
- 09/09/2018 Braderie Vitaines Toulaises
- 09, 16, 23 et 30/12/2018 Fêtes de fin d'année

ZAC DE LA CROIX SAINT-NICOLAS CONDREVILLE

La Zone d'activités de la Croix Saint-Nicolas a été créée par la commune de Gondreville en 1989. Elle a été reprise par l'intercommunalité en 2003. Cette zone, de 16,5 ha est gérée par un concessionnaire, la SOLOREM. Les espaces publics ont été rétrocédés en juin 2016 à la CC2T, qui a donc la charge de l'entretien des espaces publics de la zone (bassin de rétention, voirie, éclairage public). La SOLOREM se charge toujours de la commercialisation des terrains en vente. Une vingtaine d'entreprises sont installées sur le site.

Perspectives 2018

- > Dynamiser la commercialisation de la zone,
- > Réflexion à mener sur la parcelle restante de 1,5 ha,
- > Signature de ventes ou de compromis pour plusieurs terrains.

ZA DES TRIBOULOTTES BRULEY

La ZA des Triboulottes a été créée par la commune de Bruley au début des années 80. Cette zone, qui n'a plus de terrains disponibles, accueille 8 entreprises. La zone est devenue communautaire depuis le 1^{er} janvier 2017. Une étude a été menée afin de chiffrer des travaux de voirie.

Perspectives 2018

- > Réaliser des travaux de voirie dans la zone

ZA DE L'ORME NOVIANT-AUX-PRÉS

La zone artisanale de l'Orme à Noviant-aux-Prés fait partie depuis le 1^{er} janvier 2014 des zones d'activités intercommunales. Elle accueille 3 entreprises dans 2 bâtiments :
- EDC Protection et SW Environnement dans un local artisanal de 1 280 m² au total
- CIBIO médical dans le siège administratif de l'ancienne CC des Côtes en Haye. Cette société s'est engagée en 2015 et en 2016 à acquérir le bâtiment loué avant de se rétracter en mars 2017.

En mai 2016, différentes études ont été lancées pour connaître la composition de la voirie (amiante, hydrocarbures, etc.) et de l'ancien poste de transformation destiné à être détruit.

En raison de la cessation d'activités du maître d'œuvre, la CCT n'a pas pu réaliser les travaux en 2016.

En février 2017, pour des raisons de sécurité, la CC2T a remplacé les quatre lampes de l'éclairage public défectueuses. Durant le second semestre 2017, les travaux de voirie ont pu être réalisés par l'entreprise SLD TP pour un montant de 76 231 € HT.

Perspectives 2018

- > Etudes pour la rénovation de la toiture du local artisanal de 1 280 m²
- > Discussions avec l'entreprise CIBIO concernant sa location dans l'ancien siège de la CC des Côtes en Haye,
- > Réalisation des travaux d'extension de l'éclairage public



ACOMPAGNER LES ENTREPRISES ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE



Le FISAC, Fonds d'Intervention en faveur des Services, de l'Artisanat et du Commerce est un fonds d'Etat permettant de soutenir la modernisation des activités économiques, en milieu rural notamment. La subvention accordée par l'Etat, la CC2T et la Région peut atteindre 50 % des dépenses éligibles.

En juillet 2017, la CC terres Toulouses a finalisé la Tranche 2 d'aides FISAC, 36 dossiers entreprises ont pu être accompagnés pour un montant global d'aide de l'Etat de 75 500 €.

En plus de l'aide individuelle aux entreprises, la tranche 2 FISAC a permis à la CC2T de financer, pour partie, la pose de la signalétique économique dans les communes de la CC2T pour un montant total de 70 000 € HT. Cette tranche a également permis de travailler sur l'annuaire dématérialisé ATOUT qui sera opérationnel pour 2018.

Parallèlement à la tranche 2 du FISAC, la CC2T a déposé un nouvel appel à projet FISACen sollicitant une nouvelle enveloppe pour les actions collectives et les aides directes aux entreprises. En décembre 2016, l'Etat a notifié l'attribution de l'enveloppe FISAC :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Etat	CC2T
Animateur	15 300 € 30%	35 700 € 70% (17 600€ demandés)	
Accompagnement à la pérennisation et à la modernisation des entreprises par la CCI		12 750 € 30%	
Aide à l'évaluation du dispositif		2 400 € 30%	5 600 € 70%

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	Etat	CC2T
Aménagements urbains dans la commune de Foug	4 520 € 10% (9 039€ demandés)	Maîtrise d'ouvrage : commune de Foug
Aides directes aux entreprises : modernisation, sécurisation, accessibilité (prévisionnel de 65 dossiers sur la base d'un coût moyen de 9 000 € HT)	118 000 € 20 %	118 000 € 20%

CHOLOY-MÉNILLOT

De nouveaux panneaux posés



Les agents techniques s'activent à la pose des panneaux.

On n'aura plus besoin de demander sa route pour se rendre en divers endroits de la commune. Les agents des services techniques de la communauté de communes ont implanté cette semaine des panneaux indiquant les principaux lieux de la commune : mairie, église, école, taxi et le Val de Passey pour se rendre au petit train, gîtes, auberge, étangs... par des panneaux rouge et blanc flambant neufs et plus accueillants.

Cette initiative facilitera l'orientation dans le village, ainsi que le travail des services de livraison ou de secours notamment.

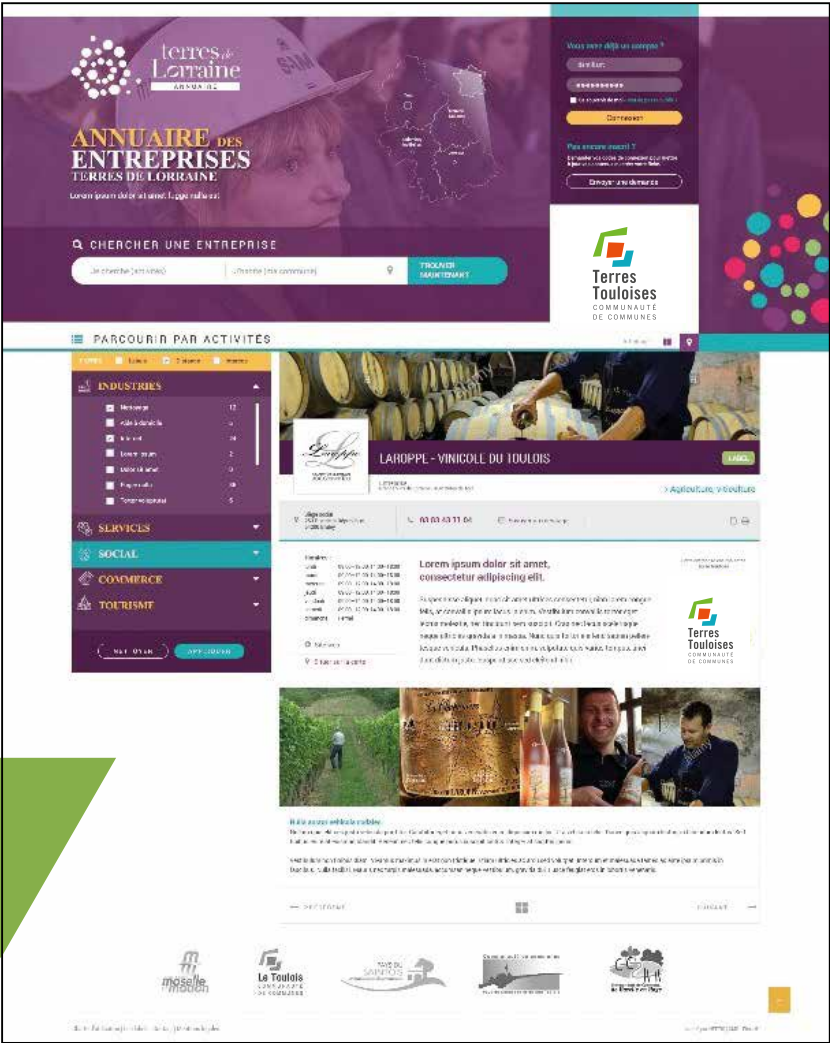


Le 17 novembre 2017, le CoPil pour l'appel à projet (3^{ème} tranche FISAC) s'est réuni et a attribué 57 000 € d'aides de l'Etat à 27 entreprises du territoire.



Perspectives 2018
> Organiser deux ou trois CoPil pour instruire les nouveaux dossiers et solder le restant d'enveloppe d'aide disponible
> Finaliser la signalétique économique dans les communes de la CC2T
> Finaliser l'annuaire ATOUT

Annuaire des entreprises en Terres de Lorraine
<https://entreprises.terresdelorraine.org/>



ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS ET LES ENTREPRISES

L'ACTION DE LA CC2T

Au-delà des investissements dans les infrastructures économiques dont elle a la compétence, les services de la CC2T interviennent également auprès des entreprises : recherche de foncier ou de locaux (contacts pouvant être parfois traités en lien avec l'agence de développement), vente de foncier ou de locaux quand ces derniers appartiennent à la CC2T, mise en relation avec l'agence de développement pour la recherche et le montage d'aides financières, accueil des prospects en lien avec l'agence de développement, visites d'entreprises avec les élus pour anticiper ou suivre les projets des grands comptes du territoire, ...
En 2017, plusieurs échanges ont eu lieu entre élus et chefs d'entreprises locaux sur différentes problématiques : valorisation d'une emprise industrielle dans la perspective d'un redéploiement sur le Toulais, informations d'un grand compte suite à l'évolution de la réglementation liée à son secteur d'activité, visites de plusieurs entreprises du territoire pour suivre leurs évolutions.
Plus largement, la visite de grands comptes du territoire se fait généralement en concertation et conjointement avec les services de la sous-préfecture et du député de la V^{ème} circonscription de Meurthe et Moselle.

L'ACTION DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT

Créée en 1986, pour concourir à la revitalisation économique du bassin de Neuves Maison, alors lourdement déstabilisé par la crise sidérurgique, l'ADSN est rapidement devenue un acteur central du développement économique local en se professionnalisant notamment sur l'accompagnement à la création d'entreprises.
A partir des années 2000, l'agence s'est progressivement déployée sur les territoires du Pays Terres de Lorraine, dont le Toulais et elle s'est en parallèle dotée de nouvelles compétences pour mieux accompagner le développement d'entreprises locales et l'implantation de nouvelles entreprises.

Pôle création (activité 2017 sur la CC2T)

- > 176 porteurs de projet
- (115 accompagnements et 61 suivis)
- > 5 prêts d'honneur PFIL pour un total de 23 700 €
- > 3 prêts NACRE pour un total de 11 000 €
- > 39 projets aboutis - 20 emplois

A noter que l'ADSN a été mobilisée par la CC2T sur l'animation du dispositif FISAC : le chargé de mission qui tient des permanences à la Pépinière vient en appui au montage des dossiers de demandes de subventions.

L'ADSN organise également des rencontres entre entreprises afin de rompre l'isolement du chef d'entreprise, développer un réseau, promouvoir et faire vivre le tissu économique local, et mobiliser des experts qui répondront aux questions des entreprises.

Pôle développement (activité 2017 sur la CC2T)

- > 84 rendez-vous
- > 44 entreprises accompagnées
- > 4 projets de relocalisation/d'implantation aboutis

En 2017, les 4 intercommunalités du Pays Terres de Lorraine, ont décidé de maintenir les réunions du groupe de travail constitué avec l'agence et les 4 vice-présidents en charge du développement économique des 4 communautés de communes. L'objectif est de pouvoir partager l'ensemble des stratégies des uns et des autres afin d'identifier des convergences et complémentarités pour au final identifier des enjeux de coopération. Ainsi, le renforcement des collaborations à l'échelle Pays permet de mieux identifier les points sur lesquels prendre appui dans le cadre des coopérations imaginées à l'échelle SCOT sud 54.

A noter également que le projet territoire 2016-2020 du Pays Terres de Lorraine mise sur la transition et veut, entre autres, positiver l'économie des ressources : faire mieux avec moins. Depuis 2016, l'ADSN s'est dotée d'une nouvelle mission sur l'énergie et la croissance verte pour accompagner la transition écologique et économique des entreprises.





L'ACTION DE LA MAISON DE L'EMPLOI

Lancée officiellement en juillet 2007 sous l'impulsion du Pays Terres de Lorraine, la Maison de l'Emploi Terres de Lorraine a pour principal objectif de rassembler les acteurs locaux de l'emploi, de la formation et du développement économique du sud-ouest de la Meurthe et Moselle afin d'améliorer la qualité des services rendus aux demandeurs d'emploi et aux entreprises du territoire. Ses missions principales sont au nombre de 3 : l'anticipation des mutations économiques, le développement local de l'emploi, et l'accompagnement et l'insertion.

Anticipation des mutations économiques

Diagnostics de territoire

- > 2 Numéros de Terres Eco, tableaux de bord de l'emploi, publiés en 2017
- > Chiffres clés : des synthèses des données de cadrage à l'échelle du Pays Terres de Lorraine et de la CC2T pour accompagner les collectivités dans l'ingénierie de projets locaux

Développement des compétences

Une démarche de Gestion territoriale des Emplois et des compétences au service des entreprises locales. formation au CAP Propreté de l'Environnement Urbain-Collecte et Recyclage (PEUCR) pour 9 stagiaires.

Valorisation de l'économie locale

- > Découverte des métiers : clés, ateliers, rencontres - 164 participants, 10 actions de découverte autour de différents secteurs d'activité en fonction des besoins (industrie, TP, SAP, agriculture, logistique, maintenance de matériel médical, ...)
- > 4^{ème} Printemps de l'Eco : 15 actions sur une semaine d'animations rassemblant près de 400 participants (lycéens, demandeurs d'emploi, créateurs d'entreprise, professionnels de l'emploi) grâce au concours de 65 partenaires dont 15 porteurs d'actions et 31 entreprises

Développement local de l'emploi

Clauses d'insertion

- > 38 000 h de travail, soit 22 emplois à temps plein ayant bénéficié à 176 personnes. Ces heures d'insertion ont été réalisées essentiellement dans les secteurs d'activités du transport des personnes, du bâtiment et travaux publics, le nettoyage des locaux et la collecte et le tri des déchets.
- > 61 % ayant signé un contrat, spécifiquement dans les clauses d'insertion, résident sur le territoire Terres de Lorraine.
- > 19 CDI, 43 CDD, 13 contrats en alternance et plus de 105 missions intérimaires.

Responsabilité Sociétale des Entreprises

- > 5^{ème} Rencontre Entreprises & Insertion ayant réuni plus de 80 acteurs de l'emploi et représentants des entreprises locales
- > Charte Entreprises & Territoire permettant de valoriser

les actions menées par les entreprises du territoire en termes de RSE et de favoriser l'échange des bonnes pratiques RH sur Terres de Lorraine : 14 entreprises ont adhéré à la démarche dès son lancement

- > 43 partenariats Entreprises & Insertion mis en place en 2017 au profit de près de 289 demandeurs d'emploi grâce à la participation de 39 entreprises partenaires mobilisées sur des actions collaboratives telles que des présentations des métiers et secteurs d'activités, des visites d'entreprises, des immersions professionnelles, etc.

Accompagnement & Insertion

Plan d'actions insertion

- > PLIE (Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi) :
 - 15 opérations financées,
 - plus de 560 000 € de FSE mobilisés pour le territoire
 - 354 nouveaux parcours d'insertion financés soit 119 personnes en parcours PLIE pour la CC2T
 - 96 personnes ont accédé à un emploi durable (CDI et CDD + 6 mois) dont 24 personnes pour la CC2T et 44 participants dont 9 personnes pour la CC2T ont obtenu des missions intérim régulière pendant + 6 mois.
- Une conférence sur la laïcité animée par Alain GUYARD philosophe forain organisée le 6 décembre 2017.

- > ateliers d'échanges de pratiques entre professionnels : 3 demi-journées d'échanges autour des addictions et de l'hygiène rassemblant au total plus de 50 participants aux ateliers et ayant permis la création de fiches mémo pour les professionnels autour de 3 thématiques (addictions, hygiène et budget)

Espaces emploi

3 sites ouverts au public sur les communautés de communes de Moselle et Madon et du Saintois et sur l'EPCI de Colombey-les-Belles et du Sud Toulinois.



Du 27 mars au 7 avril 2017, la MEEF a organisé une nouvelle édition du Printemps de l'Eco sur le territoire Terres de Lorraine.

La CC2T a participé à cette manifestation locale le 5 avril en proposant la visite de 4 entreprises (CE-TAL, UTIM, TDEC et PUBLICADEAUX) de la ZA du Parc de Haye à Velaine-en-Haye et 1 entreprise de Gondreville, Prêt à Partir.



L'ACTION DE LA CCI TERRES DE LORRAINE

Présente depuis avril 2012 dans le Toulinois, la Chambre de Commerce et d'Industrie assure la continuité territoriale des services consulaires aux entreprises (formalités, accueil-orientation, animations, soutien aux réseaux et associations...).

Pour proposer en un seul lieu la palette complète de ses activités, l'antenne Terres de Lorraine s'est installée en novembre 2013 sur le Pôle industriel Toul Europe. Les services généraux de la CCI sont accompagnés de l'activité formation de Groupe CCI Formation 54, l'activité emploi de CCI Emploi ainsi que d'une École de la 2^e Chance. Au-delà de la participation aux démarches portées par le territoire (FISAC, printemps de l'éco, groupe projets, ...), la CCI intervient dans le soutien aux entreprises.

Démarche CCIMap

Dédiée aux entreprises, cette démarche propose, via un logiciel développé spécialement, une méthodologie d'entretien avec le chef d'entreprise et une grille d'analyse à partir d'un questionnaire administré par un conseiller CCI.

CCI Solutions

La CCI accompagne les entreprises en difficulté au travers d'une analyse et aide les entreprises à monter des dossiers d'aides au financement, de médiation, de crédit, etc.

Alerte commerce

C'est un dispositif d'alerte par SMS qui permet aux gérants de commerces, cafés, hôtels, restaurants, etc. d'être informés en temps réel des actes de malveillance perpétrés à proximité et donc d'être vigilants.

Organisation des ateliers performances dirigeants

1 journée avec 1 expert + 2h de coaching individuel (stratégie commerciale, leadership, QHSE (Qualité / Hygiène / Sécurité / Environnement), innovation, supplychain...)

Accompagnement au montage de dossiers Aides aux Financements de Projets

> Alizé Terres de Lorraine

- 2 réunions du comité d'engagement ;
- 4 dossiers étudiés en 2017 ;
- 3 projets de développement, 1 projet de reprise ;
- 4 dossiers soutenus,
- 105 000 € d'avances remboursables octroyées soit 26 250 € en moyenne par entreprise ;
- 12 jours de compétences octroyés, soit 3 jours en moyenne par entreprise ;
- 8 créations d'emplois prévisionnelles et maintien de 20 emplois (reprise).





L'ACTION DE LA MAISON DU TOURISME

L'objectif principal de la Maison du Tourisme est de valoriser les atouts touristiques et développer des retombées économiques sur le territoire. Pour cela, il est en charge de 5 missions :

- > **FÉDÉRER** les adhérents, partenaires ou encore habitants : la Maison du Tourisme doit se faire connaître auprès de ses différents prescripteurs et faire parler du territoire.
- > **ACCUEILLIR, RENSEIGNER, CONSEILLER LES TOURISTES ET RÉSIDENTS** : renseigner la clientèle touristique et lui donner les outils nécessaires pour profiter de notre territoire (applications mobiles, cartes touristiques...). Accueil des visiteurs dans deux bureaux d'information touristique à Toul et à la Colline de Sion.
- > **PROMOUVOIR** : l'équipe de la Maison du Tourisme participe à des opérations de promotion en France et à l'étranger (salons, workshops, éductours), répond aux demandes de Tours Opérateurs et d'agences de voyages.
- > **COMMUNIQUER** : relations presse auprès des journalistes et bloggeurs
- > **COMMERCIALISER** : cela se traduit tant par la création de produits touristiques (visites d'entreprises, séjours à destination des groupes...) que par le développement de la boutique (projets avec des créateurs locaux, diversification de l'offre...).



> Accueil touristique

L'antenne de Toul

- > 6 631 accueils physiques au comptoir (-25%/2016)
- > 45 nationalités - 98% provenance Europe
- > 43% de clientèle étrangère
- > 1^{ère} clientèle étrangère : Allemands

L'antenne de la Colline de Sion-Vaudémont

- > 2 327 accueils comptoir (-35%/2016)
- > Grande majorité de lorrains 54-88 et de nancéens
- > Clientèle étrangère (5%)
- > 80% viennent pour la boutique terroir/artisanat

> boutique

Les ventes de la boutique sont en baisse par rapport à 2016 (-30%). La clientèle reste toutefois sensible à la qualité et au prix des produits.

> actions de communication et de promotion

Le site web lepreedenancy.fr

Conçu avec la technologie responsive design, il s'adapte automatiquement à tous les formats (smartphone, tablette, ordinateur).

Avant, pendant ou après le séjour en Pays Terres de Lorraine : le site est facilement accessible quel que soit le lieu ou le support utilisé.

Visibilité sur les sites partenaires

Dans le cadre de la démarche d'Office de Tourisme de France « Voyagez en France avec les Offices de Tourisme », la Maison du Tourisme anime la page dédiée à la structure et au territoire. L'objectif étant de rendre notre territoire visible sur le site national www.tourisme.fr

Les réseaux sociaux

- > Facebook
 - Une organisation et une planification des publications pour valoriser l'ensemble de la destination (rétro-planing, création de contenus)
 - Une stratégie éditoriale avec des posts mêlant photos de la destination, actualités, infos pratiques, ...
 - Une volonté d'optimiser la portée des publications et de développer le taux d'engagement des fans (partage, commentaires, likes)
- www.facebook.com/lepreedenancy/ 190 personnes aiment ça

- Twitter

Le compte twitter est relié à celui de Facebook : toutes les publications sur facebook sont publiées automatiquement sur twitter.

Les éditions d'accueil et de promotion :

Une gamme d'éditions avec une ligne graphique homogène, valorisant les atouts du territoire, est diffusée au niveau local, dans le réseau des Offices de Tourisme et lors des actions de promotion.

- Circuits malins 5000 ex.
- Carte Boucle de la Moselle 10 000 ex
- Carte de la route touristique des Côtes de Toul : 10 000 ex
- Set de table de la route touristique des Côtes de Toul : 30 000 ex - FR,NL, AL, EN
- Le catalogue groupe : 10 000 ex
- Brochure gratuite : colline de Sion et mirabelle lorraine, Toul et son vin, boucle de la Moselle, Base de loisirs Favières, Toul et ses remparts : 3 langues
- Dépliant Sion 50 centimes FR
- Dépliant Sion 50 centimes EN
- Itinéraire médiéval de Toul 80 centimes - FR,NL, AL, EN
- Plan de la ville de Toul
- Flyer Marché nocturne de la colline de Sion
- Carte rempart de Toul / circuit Vauban 80 centimes
- Le guide hébergement / restaurant (pas réédité en 2017)
- Flyer Marché de Noël de Sion : 9 000 ex
- Plan + programme du marché de Noël : imprimé en interne 5 000 ex
- Visite guidée de la Cathédrale en été : imprimé en interne

> Diffusion des tracts pour le marché de Noël de Sion par des Bénévoles sur Nancy, Épinal et Mirecourt et Vézelize, par le personnel de la Maison du tourisme, sur les villes de Neufchâteau, Charmes, Toul.

> Diffusion de la documentation de la MDT auprès des prestataires du territoire : lors des déplacements de stagiaires (2 fois par an), en fonction de la demande des prestataires



Les autres actions de communication 2017

> Radio :

- Partenariat avec la Radio Déclic : le directeur donne une interview (une fois par mois) pour donner l'actualité de la Maison du tourisme.
- Interventions ponctuelles pour parler des manifestations sur des radios locales.

> Newsletter :

- En fonction de l'actualité de la MDT (lors des événements comme la grande randonnée de l'étoile de Sion, le Vélo gourmand, le marché de Noël, les marchés terroir de la colline, le lancement du catalogue groupe, le lancement de site internet etc...).
- Pour la 1^{ère} fois en été 2017 : 2 newsletter en juillet et en août pour dévoiler le programme des activités à faire sur tout le territoire PAYS TDL.

> Presse :

- Envoi de dossier presse sur tous les événements organisés par la MDT
- Point presse pour des opérations comme le lancement du site internet de la boucle, ou du lancement du label accueil vélo
- Des Eductour pour promouvoir la destination

> Espace publicitaire :

- Achat d'espace publicitaire dans le cadre des boucles de la Moselle (magazine Allemand FrankreichMagazin, et autres magazines frontalier ...)
- Achat d'espace sur le site internet Lorraine au cœur pour les grands événements

> Sitlor :

Alimentation quotidienne de la base de données : agenda, mises à jour ou création de fiches pour les adhérents.

> Les salons :

La Maison du Tourisme participe à des salons en lien avec les thématiques touristiques principales du territoire :

- Salon du Vélo et de la Marche à Utrecht (Pays-Bas)
- Salon transfrontalier de Longwy
- Salon Carrefour vacances à Vandoeuvre
- Salon tourissima à Lille
- Salon des vacances à Bruxelles
- Quelques Eductours
- Workshop du CRT Lorraine

> services

- adhérents/prestataires : présence site web, documentation, traduction des cartes et menus en langues étrangères, vente en boutique, marché de Noël / marché nocturne

- municipalités : vente de billetterie

- Conseil Départemental : gestion des inscriptions des animations de la Cité des paysages du Conseil Départemental de Sion, gestion et organisation des marchés nocturnes du vendredi soir en été

- associations : via Sitlor, inscription des visites et manifestations sur l'agenda

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

HABITAT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) qui s'étend sur la période 2012-2018 a fêté sa 5^{ème} année d'existence. Plusieurs actions ont marqué l'année 2017 :

> RATTACHEMENT DE L'OFFICE TOUL-HABITAT À LA CC2T

La Loi ALUR a imposé au 1^{er} janvier 2017, le rattachement des offices HLM (à vocation communale) aux EPCI compétents en matière d'habitat. Ainsi, l'Office local TOUL HABITAT a été rattaché à la CC2T.

Ceci a donné lieu à l'élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration par le Conseil Communautaire, qui a arrêté l'effectif du Conseil d'Administration de Toul-Habitat à 23 membres et a procédé à la désignation de 14 représentants.

Par ailleurs, la CC2T porte la garantie d'emprunt pour des opérations de construction neuve, de réhabilitation... C'est à partir de 2018 que certains projets de Toul-Habitat seront soumis à cette garantie d'emprunt : à savoir une opération de réhabilitation en Ville Haute et un programme neuf à Pagney-derrière-Barine.

> RÉFORME DES ATTRIBUTIONS DU LOGEMENT SOCIAL

L'article 97 de la loi ALUR oblige la CC2T, par, son PLH et la présence d'un quartier prioritaire sur la Ville de Toul à lancer la création d'un plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur de logement social et la rédaction de la Convention Intercommunale d'Attribution. En 2017, des échanges ont eu lieu avec le bailleur Toul-Habitat pour créer le futur lieu d'accueil physique au sein du siège de l'Office. Les modalités de cette création seront à définir précisément par voie de convention en 2018.

La CC2T collabore également avec ARELOR pour la création de plaquettes d'informations dédiées aux demandeurs de logement social.

> OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Il s'agit d'un dispositif d'aides aux particuliers, d'une durée de 3 ans. Objectifs : améliorer la performance énergétique des logements, favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, et améliorer le niveau de confort des logements très dégradés

Cette 2^{ème} année d'existence est marquée par deux changements importants au 1^{er} janvier 2017 :

> élargissement de l'OPAH au territoire intercommunal élargi à 42 communes avec la réalisation, en interne, d'une étude pré-opérationnelle pour évaluer le potentiel de « ménages éligibles et de travaux » sur l'ancienne CC2H. Après concertation de l'ANAH, du CD54 et validation en Conseil Communautaire, l'avenant n°1 à la

convention du 29 septembre 2015 a été signé. Les objectifs de logements sont passés de 231 à 267 logements.

> Le CD54 devient délégataire des aides à la pierre sur le département (hors Métropole du Grand Nancy et CC du Bassin de Pompey) et gère donc, à ce titre, l'enveloppe de l'ANAH. En outre, sur les OPAH en cours, le Conseil Départemental verse une aide supplémentaire de 350 € pour les dossiers autonomie et 500 € pour les dossiers en amélioration énergétique.

Bilan de la 2^{ème} année de l'OPAH

- 69 logements subventionnés
- 58 % des dossiers concernent des travaux d'amélioration énergétique
- 263 175 € de montant HT de travaux générés dont 50% réalisés par 30 entreprises de la CC2T et 61% réalisés par des entreprises du Pays Terres de Lorraine

Le montant des travaux engagés a été multiplié par 2,5 par rapport à la 1^{ère} année.



Exemples d'un double vitrage et d'une isolation des murs par l'extérieur

Actions d'animation en partenariat avec l'opérateur CAMEL

- Réunion d'information publique sur l'OPAH organisée avec la mairie de Foug le 23 juin 2017
- Tenue d'un stand au Forum des Aidants à Toul le 5 septembre 2017
- 3 ateliers de prévention « Trucs et astuces pour mieux vivre chez soi » organisés par l'ergothérapeute de CAMEL et LABEL Vie et dédiés aux personnes âgées en septembre et octobre 2017



> PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DU PAYS TERRES DE LORRAINE « RÉNOV'ÉNERGIE »

Il s'agit d'un service public neutre et gratuit créé dans le cadre de TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte). Objectif : accompagner de façon personnalisée tous les ménages qui souhaitent rénover leur habitat afin de faire des économies d'énergie y compris ceux qui ne sont pas éligibles aux aides de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat). Inauguration officielle de ce réseau de partenaires en avril 2017

Cette plate-forme dispose aussi d'un chargé de missions « Énergie » pour les collectivités publiques telles que les Mairies. Il accompagne, par exemple, ces dernières, dans des projets de relamping (mise en LED de l'éclairage public). Dans ce cadre, une visite du chantier de la mairie et du logement communal de Pierre-La-Treiche a été organisée le 25 juin 2017.

Au sein de Rénov'Énergie et en complément de l'accompagnement technique des ménages, la CC2T a décidé d'attribuer des aides aux particuliers « TEPCV CEE » (Certificats d'Économie d'Énergie). Ainsi, depuis décembre 2017 et jusqu'à octobre 2018 : aide forfaitaire de 1 000 € à destination des propriétaires privés occupants de la CC2T, non éligibles aux aides de l'ANAH, souhaitant réaliser des travaux d'isolation ou de pose de chauffage dans leur résidence principale.



> PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT ET DU FONCIER

- Fiche annuelle chiffres clefs observatoire (disponible sur simple demande)
- Mise à jour des bases de données à l'échelle du périmètre élargi

Perspectives 2018

- > Procédure de modification simplifiée du PLH et demande de prolongation jusqu'à l'adoption du PLUI H
- > Bilan final du PLH
- > Demande de prolongation de l'OPAH communautaire pour 2 ans et attributions de subventions
- > Actions de communication : réunion de présentation OPAH aux travailleurs sociaux du CD 54, projet d'animations dans le cadre de Rénov'Énergie (ex. Automne de l'énergie...)
- > 2^{ème} Conférence Intercommunale du Logement



URBANISME PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

> DÉMARRAGE D'UN PROJET D'ENVERGURE

Suite à la naissance de la CC Terres Toulaises, le Conseil Communautaire a prescrit le 28 mars 2017 l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLH). Le PLUiH établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle de la communauté de communes.

> RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDE SPÉCIALISÉ ET LANCEMENT DE LA PREMIÈRE PHASE DU PLUIH

Le groupement de bureaux d'études a été recruté à la rentrée 2017. Il est composé d'Espaces et Territoire (urbanisme réglementaire), d'ACEIF (habitat), d'Ecolor (environnement), de Metis Ingénierie (concertation) et de la Chambre d'Agriculture (diagnostic agricole).

Touchant au quotidien de tous, ce projet transversal d'envergure associe l'ensemble des acteurs du territoire. Elus habitants, partenaires, chacun est amené à s'exprimer et à donner sa vision.

En novembre 2017 les élus ont d'ores et déjà bénéficié d'une information et d'une formation spécifique sur le sujet.

> GESTION DES DOCUMENTS D'URBANISME COMMUNAUX ET DES PROCÉDURES DE PLANIFICATION URBAINES

Suite à la prise de compétence en matière de PLU, la CC2T doit également gérer la finalisation des documents d'urbanisme communaux en cours d'élaboration ainsi que toutes les procédures d'évolution nécessaires à leur bonne application.

En 2017, ce sont 15 procédures de planification qui ont été suivies par la CC2T.

> TERRES DE LORRAINE URBANISME

Depuis juillet 2015, 4 intercommunalités du Pays Terres de Lorraine se sont organisées pour créer une plateforme d'urbanisme mutualisée concernant près de 150 communes et 100 000 habitants.

Cette cellule, nommée Terres de Lorraine Urbanisme (TDLU) prend en charge différentes missions : instruction du droit des sols, urbanisme de planification et de stratégies locales, SIG (Système d'Informations Géographiques), accompagnement dans des opérations d'aménagement, plateforme de rénovation énergétique...

Depuis janvier 2016, Benjamin LAMBERT, chargé de mission en planification urbaine, est intégré à cette plateforme, les missions d'accompagnement des communes qui lui étaient confiées auparavant sont toutefois demeurées inchangées.

Perspectives 2018

- > Poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLH) - Phase diagnostic et Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- > Finalisation et gestion des procédures de planification communales
- > Accompagnement de l'étude de revitalisation du centre bourg de Foug

AVENIR DE L'HÔPITAL JEANNE D'ARC

Lors de son conseil d'administration du 25 novembre 2015, l'EPFL a adopté un plan d'action spécifique concernant les friches hospitalières. Les conditions de prise en charge sont les suivantes : 80% des frais d'études et de maîtrise d'œuvre et 100% des frais de dépollution, de désamiantage et de démolition sont pris en charge sur les fonds propres de l'EPFL.

A titre exceptionnel, l'EPFL accepte d'intervenir pour le compte de la communauté de communes pour l'acquisition du site sans obligation pour cette dernière d'envisager à court ou moyen terme un projet de reconversion qui nécessiterait la mise en œuvre de travaux lourds (voies et réseaux).

Parallèlement le CHU, qui assume depuis 2011 des charges de fonctionnement importantes est vendeur de la totalité des 45 hectares à l'euro symbolique.

Sur cette opération, plusieurs conventions sont établies entre la communauté et l'EPFL :

- Convention de maîtrise d'œuvre : pour que l'EPFL puisse lancer les diagnostics et le recrutement d'un maître d'œuvre. Une enveloppe de 800 000€ TTC, cofinancée à 20% par la communauté, a été validée en décembre 2015 et en juin 2016.



- Convention de maîtrise foncière opérationnelle : pour donner mandat à l'EPFL pour acquérir le site auprès du CHU. Cette convention a fait l'objet d'une délibération au conseil communautaire de juin 2016.

- Convention de travaux : l'intervention de l'EPFL consiste à réaliser des travaux de désamiantage, de déconstruction, et de gestion de la pollution et de la biodiversité rendue nécessaire par le démantèlement des bâtiments, ainsi que le pré-verdissement. Préalablement à la réalisation des travaux qui ont démarré à l'été 2017, l'EPFL devra être propriétaire du site.

La communauté de communes sera directement associée à l'élaboration du projet et à sa mise en œuvre.

Pour mener à bien cette opération, l'EPFL assurera le règlement de l'ensemble des dépenses liées à l'exécution des travaux dans la limite de 6 000 000 € TTC, financés intégralement par les crédits de l'EPFL, à savoir :

- 80% au titre de la politique de traitement des friches et des sites et sols pollués ;
- 20% au titre des interventions exceptionnelles prévues par le Plan Pluriannuel d'Investissement 2015-2019 de l'EPFL.

Cette convention entre l'EPFL et la communauté de communes est conclue pour une durée de 4 ans à partir de sa signature en 2016 et devra connaître un premier engagement au plus tard un an à compter de cette date.

En 2017, l'EPFL a lancé un marché pour les travaux de désamiantage, de déconstruction, et de gestion de la pollution. Ces travaux ont démarré au second semestre 2017.

Fin 2016, sur interpellation du Préfet de Meurthe et Moselle à la recherche de sites pour l'implantation d'une maison d'arrêt dans le 54, les élus de Terres Toulaises ont unanimement proposé le site de l'ancien hôpital Jeanne d'Arc.

En février 2017, Jean-Jacques URVOAS, alors Garde des Sceaux, a confirmé à Dominique POTIER, député, que le site de l'ancien hôpital Jeanne d'Arc était retenu pour la construction d'une maison d'arrêt de 600 places. Plusieurs rencontres ont été organisées en 2017 avec l'agence publique pour l'immobilier de la justice, en lien avec l'administration pénitentiaire et les services de l'Etat pour examiner les contraintes techniques du terrain.

CÔTE À CÔTE VIGNOBLE 2020



Le vignoble de l'AOC Côtes de Toul constitue une richesse économique, paysagère, environnementale et culturelle unique à l'échelle de la Lorraine, mais son développement est freiné par les difficultés d'accès au foncier pour les viticulteurs.

Lancé en 2010, le projet Côte à Côte 2020 de reconquête du foncier sur la zone AOC est entré en 2014 dans une phase opérationnelle avec la mise en réserve des premières parcelles par la SAFER, pour le compte de la CC2T et de la communauté de communes du Pays de Colomby et du Sud Toulais.

Depuis 2014, ce sont près de 30 ha à vocation viticole qui ont été attribués à des viticulteurs ou arboriculteurs.

En fin d'année 2017, 11,5 hectares étaient ainsi encore mis en réserve à l'échelle des 8 communes de l'AOC. Au cours de l'année, 2,82 ha de foncier en zone AOC ont été rétrocédés aux viticulteurs dont 1,8 ha sur la CC2T (commune de Pagney-derrière-Barine).

En parallèle, un Groupement Foncier Agricole (GFA) a été constitué en 2015. Ce GFA est une structure juridique qui permet à plusieurs personnes d'acquérir ensemble du foncier agricole en vue de le louer et d'obtenir en échange un revenu foncier (un fermage). Il a permis l'installation des deux jeunes viticulteurs grâce à la mise à disposition de plus de 5,5 ha de terrains viticoles. En 2017, 5 nouvelles parcelles de jeunes vignes ont été plantées par le GFA et rétrocédées à des viticulteurs.



NUMÉRIQUE DÉSSERTE TRÈS HAUT DÉBIT DES TERRITOIRES

L'accès à un internet de qualité est devenu un critère essentiel de l'attractivité résidentielle et économique de nos communes. Pour rappel, en 2016, la Région Grand Est est devenue pilote à la place des Départements sur cette question. Elle s'est alors rapidement positionnée sur un projet ambitieux de déploiement de la FFTH (Fiber To The Home).

L'année 2017 a été marquée par la préparation de prise de compétence numérique prévue au 1^{er} janvier 2018. Une délibération portant sur la modification des statuts de la Communauté de Communes Terres Toulaises pour la prise de compétence concernant l'établissement et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques a été adoptée lors du conseil communautaire du 22 septembre 2017.

En parallèle, des informations ont régulièrement été communiquées aux maires lors des commissions thématiques.

> PILOTAGE RÉGIONAL ET FINANCEMENT DU DISPOSITIF

La Région a adopté en 2016 les principes d'un Pacte pour la Ruralité, dont une des actions phares était le déploiement d'un réseau 100% fibre optique, par voie de délégation de service public concessive, là où l'initiative privée fait défaut et/ou reste extrêmement onéreuse pour les communes. Pour ce faire, le Conseil Régional s'est appuyé sur le mode opératoire développé en Alsace.

7 départements sont concernés par ce déploiement (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges), il s'agit de fournir plus de 900 000 prises en fibre optique entre 2018 et 2023.

Les EPCI seront amenés à cofinancer les investissements portés par la Région à partir de 2019. Pour cela, ils doivent prendre la compétence numérique. Le montant de ce cofinancement n'était pas encore confirmé en 2017. Il pourrait être de l'ordre de 100€ / prise (22 000 prises potentielles sur le territoire), soit environ 2 200 000 € de participation financière de la CC2T.

> UN CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE RAPIDE

Le pilotage du Conseil Régional permet de gagner du temps et de faire des économies d'échelle. Le projet prévoit un raccordement de tous les habitants d'ici 2023. Les communes dont les débits sont faibles (inférieurs à 4 Mbits) seront traitées en priorité (de 2018 à 2020). En juillet 2017, la Région a choisi son délégataire. Il s'agit du groupement Concepteur / Constructeur : NGEINFRA-NET et ALTITUDE Infrastructure Construction. Ce groupement porte le nom de LOSANGE.

> DÉMARRAGE DES TRAVAUX SUR LE TERRITOIRE

Une 1^{ère} phase de déploiement a débuté en août 2017. Elle concerne 15 000 prises sur le Grand Est (dont 12 000 dans le 54). Sur le territoire communautaire, 6 communes sont concernées : Bouvron, Boucq, Laneuveville-derrière-Foug, Manoncourt-en-Woëvre, Pagny-derrière-Barine et Trondes. Elles devraient être équipées pour l'été 2018. La mise en service commerciale sera faite dans les mois qui suivront. Le calendrier de déploiement définitif des 36 autres communes n'est pas encore connu en 2017.



Suite à l'étude portant sur les conditions de mise en œuvre d'une offre de mobilité à l'échelle du bassin de vie Toulais conduite en 2016, avec la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais, de Hazelle en Haye et du Toulais (avant la fusion) et les représentants du Syndicat des Transports de l'Agglomération Toulaise (STAT), la CC Terres Toulaises a souhaité renforcer l'attractivité de son territoire grâce à la prise de compétence mobilité. Cette compétence a été votée en septembre 2017, pour être effective au 1^{er} avril 2018.

L'exercice de cette compétence repose sur 2 objectifs :

- > L'équité territoriale en proposant une offre de mobilité dans les 42 communes de l'intercommunalité, même s'il est aujourd'hui entendu que Terres Toulaises s'appuiera sur des modes de transports collectifs sur les zones denses et/ou des offres de mobilité alternatives pour desservir les secteurs plus ruraux.
- > La sobriété financière car il s'agit de calibrer l'offre de transport en fonction des recettes attendues (versement transport et billetterie) afin de limiter la contribution publique à la mise en œuvre de cette nouvelle compétence.

ORIENTATIONS :

- > Sur l'axe RN 4 et autour de l'agglomération toulaise :
 - prendre appui sur les lignes actuelles du STAT et les développer dans un souci d'optimisation des lignes régulières ou de transport à la demande initiales ;
 - prendre appui sur les transports interurbains de la région (notamment R 410) pour desservir les zones d'activités et plusieurs communes le long de la RN4 ;

- > En zones peu denses : prendre appui sur les lignes scolaires pour la mobilité des voyageurs et développer du transport à la demande et/ou des offres de mobilités alternatives qui seront soit à renforcer (covoiturage, transport solidaire), soit à créer (autostop dynamique, ...) ; Favoriser le rabattement sur Toul et les centres bourgs équipés en services à la population, notamment à partir du nord du territoire ;

- > Encourager les transports collectifs, ce qui suppose du rabattement sur la gare routière de Toul et les gares ferroviaires (3 gares et haltes sur le territoire), notamment celle de Toul dont l'augmentation des zones de parking et le

positionnement du terminus de la R 410 sont à l'étude ;

- > Encourager les modes actifs (vélo, marche) ;

- > Mobiliser dans la mesure du possible les opérateurs locaux (taxis, associations d'aides à la mobilité, réparateurs / vendeurs / loueurs de vélos, ...) et inclure les personnes en démarche d'insertion professionnelle.

PRÉSENTATION DES SERVICES PUBLICS DE MOBILITÉ ORGANISÉS EN 2017 (ENCORE ORGANISÉS PAR LE STAT EN 2017)

Le STAT organise depuis 2007 l'offre de mobilité sur une partie du territoire, le réseau appelé « MOVIA » desservant actuellement six communes : Toul, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Chaudeney-sur-Moselle, Foug et Domgermain. Le mode de gestion actuel relève de la catégorie des marchés publics. Le marché, qui sera transféré à la CC Terres Toulaises, a été conclu jusqu'en mars 2019, avec la société Keolis. Il sera vraisemblablement prolongé, dans l'attente de la mise en œuvre d'une délégation de service public, dont l'opportunité a été discutée au cours de l'année 2017 avec les membres de la commission mobilité.

Le réseau MOVIA a fait l'objet d'une restructuration en juillet 2015.

L'offre comprend actuellement :

- 2 lignes régulières desservant trois des six communes,
- 5 navettes de transport à la demande (TAD) permettant de connecter l'ensemble des quartiers des six communes au centre-ville et une navette reliant le centre-ville d'Ecrouves et le quartier de la Justice d'Ecrouves.

Le parc de matériel roulant, mis à disposition par l'exploitation, comprend : 3 minibus, 7 navettes, 1 voiture électrique, 2 bus articulés pour le transport scolaire d'Ecrouves et Dommartin-lès-Toul et 5 bus standard.

Le coût annuel du réseau est de 1 000 000€. La fréquentation annuelle est de 140 000.

Le Syndicat des Transports de l'Agglomération Toulaise compte 4 communes (Chaudeney-sur-Moselle, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves et Toul). Depuis le 1^{er} août 2017, le réseau de transports Movia s'étend, des arrêts ont été ajoutés à Foug et à Domgermain, deux communes qui ont récemment rejoint le Syndicat des Transports de l'Agglomération Toulaise (STAT), suite aux besoins exprimés par les habitants.



COOPÉRER DANS DES ESPACES ÉLARGIS

LE GROUPE PROJET

A l'initiative de Parole d'Entreprises, plusieurs partenaires du développement économique local se réunissent environ tous les deux mois à la CC2T pour identifier les projets ou difficultés d'entreprises et mettre en contact le chef d'entreprise avec l'interlocuteur idoine.

La situation d'une vingtaine d'entreprises est ainsi évoquée tous les deux mois et fait l'objet d'un suivi ou d'une intervention particulière.

LE RÉSEAU D'ENTREPRISE

ASSOCIATION PAROLE D'ENTREPRISES : un réseau connu et reconnu qui a fêté ses 10 ans d'existence

L'association Parole d'Entreprises a vu le jour en 2007 autour de 10 adhérents, avec pour objectif premier de rompre l'isolement des chefs d'entreprises, en les faisant se rencontrer, se connaître et développer localement des relations d'affaires.

Elle a fêté en 2017 ses 10 ans d'existence aux côtés de la CC2T lors d'une manifestation d'envergure organisée à l'Espace K.

Jean François CARON, Président de Parole d'Entreprises élargit en continu le périmètre de l'association avec de nouveaux adhérents en 2017 : ce sont désormais 113 professionnels inscrits. Ces derniers représentent 2 000 salariés (en effectif cumulé) et plus de 600 millions de Chiffres d'Affaires.



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DU PÔLE COMMERCIAL JEANNE D'ARC

Le travail multi-partenarial entre la CC2T, la commune de Dommartin-lès-Toul et l'association des commerçants du pôle Jeanne d'Arc se poursuit pour aboutir à davantage d'attractivité et de fonctionnalité du pôle commercial (aménagement, gestion, entretien...).

Après M. Ageneau (EXPERT-COTTEL), c'est M. Boquet Arnaud (KIABI) qui a été élu Président de l'association. Son nombre d'adhérents atteint désormais une trentaine de professionnels. L'ensemble des adhérents réfléchissent, entre autres, à une application gratuite « pôle commercial Jeanne d'Arc » qui serait téléchargeable (certaines applications type sur Google Play et sur App Store et qui permettrait à ses utilisateurs de connaître les horaires d'ouverture des magasins mais également de consulter les promotions en cours).

Perspectives 2018

> participation Assemblée Générale, rencontre du Manager Commerce à l'association, création d'une page Facebook, animations de Noël, journée portes-ouvertes...



VITRINES TOULOISES

Les vitrines Toulaises (anciennement UCAT) est une « association de commerçants ayant pour but de coordonner et de participer à l'organisation de manifestations à caractère commercial, culturel, folklorique, touristique ou d'éducation populaire, intéressant la vie et le rayonnement de la cité ».

En 2017, un nouveau Président a été élu à la tête de cette association : M. Pfaff (Gérant de l'Audace).

Perspectives 2018

> organisation d'actions d'animations et de communication, création d'un site Internet, échanges avec le Manager de centre-ville...

LA MULTIPÔLE NANCY SUD LORRAINE

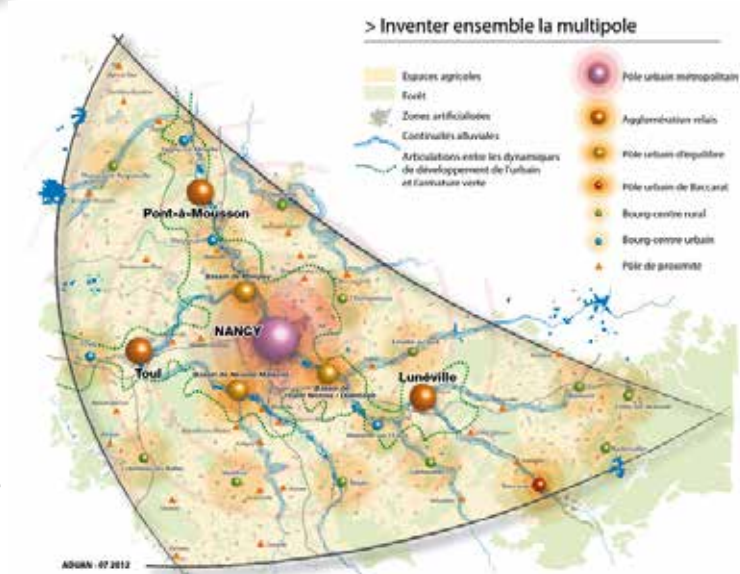
Les communautés de communes membres du Pays Terres de Lorraine ont pris une part active dans la construction d'un pôle métropolitain pour coopérer avec les espaces voisins du Grand Nancy, du Val de Lorraine et du Lunévillois.

Sur la base des acquis du schéma de cohérence territoriale Sud 54 (SCOT Sud 54) et pour tenir compte de la mutation de modes de vie des habitants du sud 54, les collectivités locales du sud de la Meurthe et Moselle souhaitent rendre un meilleur niveau de service aux habitants en mettant en oeuvre de nouvelles politiques publiques à cette échelle.

Treize intercommunalités du sud de la Meurthe-et-Moselle sont ainsi réunies au sein du Multipôle sud Lorraine depuis septembre 2017, sur un territoire de 4 000 km² comptant 561 000 habitants et 224 000 emplois.

LES MOTIVATIONS :

- > coordonner des politiques publiques autour de la mobilité, de l'attractivité économique, des grands équipements et des services, des espaces naturels
- > intervenir sur les grandes problématiques d'aménagement (exemple : desserte ferroviaire, aménagement des gares)
- > ne laisser aucun territoire à l'écart des dynamiques de développement
- > développer les relations villes-campagnes
- > affirmer la position du sud lorrain dans le Grand-Est



Laurent de Gouvion Saint Cyr, Président de la CCTLB, a été élu président de la Multipôle Nancy Sud Lorraine en octobre 2017, succédant à Jean-François Husson, qui présidait le syndicat mixte depuis sa création en 2007. La vice-présidence en charge du développement et de la coopération économique a été confiée à Fabrice Charreux.

ENVIRONNEMENT

26



ASSAINISSEMENT

- SERVICE / ÉQUIPEMENTS
 - > **12 522 abonnés**
 - > **12 tations d'épuration**
 - > **32 918 équivalent habitants de capacité de dépollution**
 - > **378 kms de réseau**
- VOLUMES TRAITÉS
 - > **2 713 841 m³**

27

COLLECTE DES EAUX USÉES

FONCTIONNEMENT

> **111 km de réseaux gérés en régie**

> **267 km de réseaux en délégation de service public (Veolia)**

Depuis 2011, chaque année la gestion patrimoniale des réseaux appliquée par la collectivité donne lieu à des travaux de réhabilitation et d'amélioration.

RÉALISATIONS 2017

> **59 branchements neufs** ont été réalisés sur le territoire

> **639 m de curage des réseaux sur les communes rurales**, dont 569 m en préventif, 1608 m de réseau inspectés par caméra. Depuis 2012, ce sont respectivement 54,25% et 49,73 % du réseau régie qui ont été curés et inspectés.

> **22 763 m de curage des réseaux sur la zone urbaine** dont 22 576 m en préventif et 4830 m de réseau inspectés par caméra, soit 108 % du réseau total curés et 88 % inspectés depuis 2010.

TRAITEMENT DES EAUX USÉES

FONCTIONNEMENT

> **14 communes gérées en régie** pour l'assainissement collectif sur 10 stations d'épuration et pour l'ensemble des communes de l'ex CC du Toulinois

> **7 communes gérées en délégation de service public (Veolia)**

TARIFS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2017 (secteur ex CCT)

Secteur en Délégation de Service Public

Bruley, Chaudeney-sur-Moselle, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Foug, Pagny-derrière-Barine, Toul

CC2T - 0,7467 € HT

AERM - 0,2330 € HT

DSP - 0,6958 € HT

> 1,6755 € HT / 1,84 € TTC (TVA 10%)

Secteurs en régie, avec traitement des eaux usées

Andilly, Bicqueley, Lagny, Lucey, Ménil-la-Tour, Pierre-la-Treiche, Royaumeix, Sanzey, Villey-le-Sec, Lay-saint-Rémy

CC2T - 1,4425 € HT

AERM - 0,2330 € HT

> 1,6755 € HT / 1,84 € TTC (TVA 10%)

Secteurs en régie, sans traitement des eaux usées

Boucq, Bouvron, Charmes-la-Côte, Choley-Ménillot, Domèvre-en-Haye, Domgermain, Gye, Laneuveville derrière-Foug, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Minorville, Noviant-aux-Prés, Tremblecourt, Trondes

CC2T - 0,8124 € HT

AERM - 0,2330 € HT

> 1,0454 € / 1,15 € TTC (TVA 10%)

Lissages en cours sur les communes d'Ansauville, Grosrouvres et Gye

Lexique :

AERM : Agence de l'Eau Rhin-Meuse

DSP : Délégation de Service Public

Moyenne des augmentations entre 2016 et 2017 : + 5,77 %, liés à la mise en oeuvre du programme pluriannuel d'investissement pour la mise en conformité de l'assainissement des communes du territoire

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ÉTUDES

> **Boucq et Bouvron** : continuité des missions de maîtrise d'œuvre, pour la mise en conformité des systèmes d'assainissement.

> **Charmes-la-Côte et Domgermain Village** : finalisation du dossier d'étude avec validation du projet en octobre 2017 pour lancement travaux en 2018.

> **Trondes** : lancement des études d'assainissement.

> Lancement de l'étude globale sur les compétences eau potable et assainissement.

TRAVAUX

> **Bicqueley** : déploiement d'un collecteur pour la rue François de Neufchâteau, la Voie de Charmes et du Haut du Chêne (126 équivalent habitant(EH)).

> **Bruley** : déploiement d'un collecteur pour la rue Victor Hugo et desservir la zone à urbaniser du secteur (33 EH)

> **Minorville** : déploiement d'une canalisation de refoulement dans l'attente des travaux d'assainissement global de la commune, du fait des travaux d'aménagement du secteur de l'Eglise par la commune.

> **Boucq** : anticipation de l'opération d'élimination des eaux claires parasites du projet d'assainissement global de la commune du fait des travaux d'aménagement de la rue de la Fontaine du Han, engagés par la commune. Pose d'un collecteur pour les rues de la Fontaine du Han et de Trondes, via deux déversoirs d'orage, afin de raccorder les effluents temporairement à la microstation.

> **Dommartin-lès-Toul** : curage du fossé le long du stade de foot pour limiter la mise en charge du réseau d'eau pluviale.

> **Lagny** : renouvellement d'un tronçon chemin de la Ruelle Thiebault, suite à un effondrement.

PROSPECTIVE 2018

> **Boucq** : poursuite des études, finalisation de l'avant-projet avec le choix définitif pour l'opération de transfert du lotissement du Champy et de l'implantation de la station. Lancement de la phase projet envisagée si possible

> **Bouvron** : poursuite des études, finalisation de l'avant-projet et lancement de la phase projet si possible

> **Domgermain Village et Charmes-la-Côte** : lancement des travaux envisagé au 2^{ème} semestre 2018

> **Trondes** : poursuite des études, élaboration du dossier loi sur l'eau avec l'étude du milieu naturel à l'extériorité de la station d'épuration projetée

> **Charmes-la-Côte et Domgermain** : validation des pré-zonages d'assainissement

> Mise en œuvre de l'opération collective de lutte contre les pollutions dispersées

> **Toul** : lancement de l'étude de redimensionnement du collecteur rue de l'Hôpital Militaire

> **Foug** : lancement de l'étude eaux pluviales et eaux claires parasites sur la commune

> **Domgermain** : rétrocession du lotissement le Hammeu de Bois-le-Comte

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'assainissement non collectif recouvre l'ensemble des installations d'assainissement individuelles ou autonomes composées d'une fosse septique ou d'une fosse toutes eaux pour les plus récentes et d'un dispositif de traitement et d'infiltration dans le sol. Le service a pour mission de contrôler l'assainissement non collectif à tous les niveaux et de fait, se double d'une mission de conseil auprès de l'ensemble des acteurs.

CRÉATION OU RÉHABILITATION D'INSTALLATIONS

> Contrôle de conception et d'implantation

14 dossiers instruits

> Contrôle de réalisation

8 visites de chantier

GESTION D'INSTALLATIONS EXISTANTES

> Contrôle d'installations existantes

341 installations à contrôler

25 visites réalisées dont 14 font état d'un système non conforme, soit un taux de conformité de 44%.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Conformément au décret n°2007-675 du 2 mai 2007, les indicateurs dont la liste suit sont mis en place au sein de la collectivité depuis le 1^{er} janvier 2008.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Habitants desservis par un réseau	27 381 DSP 6 087 régie	27 148 DSP 7 597 régie	28 083 DSP 9 376 régie	27 950 DSP 9 373 régie	27 723 DSP 9 307 régie	27 615 DSP 9 321 régie
Autorisations de déversement	48 0	83 0	9 0	16* 0	16 0	18 0
Boues d'épuration (matières sèches)	414,9 t DSP 0 t régie	379,3 t DSP 0 t régie	392,4 t DSP 47,23 t régie	655,8 t DSP 1,18 t régie	352,2 t DSP 1,51 t régie	417,5 t DSP 0,48 t régie
Prix TTC du service pour 120 m³	1,6694 € DSP 1,5602 € régie	1,7375 € DSP 1,5795 € régie	1,7375 € DSP 1,5795 € régie	1,70 € DSP 1,70 € régie	1,767 € DSP 1,767 € régie	1,84 € DSP 1,84 € régie
Abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0	0	0	0	0	0
Taux d'impayés	0,32% DSP 4,99% régie	0,31% DSP 3,51% régie	0,23% DSP 8,85% régie	DSP : ND 0,69% régie	8,85% DSP 0,38% régie	1,17% DSP 0,58% régie
Taux de desserte par des réseaux	94% DSP 78% régie	95% DSP 78% régie	95% DSP 78% régie	95% DSP 78% régie	95% DSP 78% régie	95% DSP 78% régie
Taux de débordement chez les usagers	0.00°/00 DSP 0.00°/00	0.00°/00 DSP 0.00°/00	0.00°/00 DSP 0.00°/00	0.00°/00 DSP 0.00°/00	0.03°/00 DSP 0.00°/00	0.03°/00 DSP 0.00°/00
Taux de réclamations	3°/00 DSP 8°/00 régie	0,47°/00 DSP 3,21°/00 régie	0,00°/00 DSP 4,41°/00 régie	0,47°/00 DSP 0,01°/00 régie	0,00°/00 DSP 0,016°/00 régie	0,00°/00 DSP 0,016°/00 régie
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	80% DSP 70% régie	80% DSP 70% régie	25% DSP 70% régie	25% DSP 30% régie	25% DSP 30% régie	25% DSP 30% régie
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km	6,3 u DSP 3,9 u régie	12,93 u DSP 3,9 u régie	12,843 u DSP 2,9 u régie	12,76 u DSP 4,9 u régie	12,71 u DSP 5,4 u régie	12,71 u DSP 5,4 u régie
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte	0,03% DSP 1,28% régie	0,03% DSP 1,28% régie	ND 1,28% régie	0,86% DSP 1,40% régie	0,79% DSP 1,29% régie	0,79% DSP 1,29% régie
Conformité des performances des équipements d'épuration	100 % DSP 89 % régie	92 % DSP 100% régie	92 % DSP 100% régie	92 % DSP 100% régie	100 % DSP 90% régie	100 % DSP 90% régie
Taux de boues d'épuration évacuées selon des filières conformes	100% DSP 100% régie	100% DSP 100% régie	100% DSP 100% régie	100% DSP 100% régie	100% DSP 100% régie	100% DSP 100% régie
Indice de connaissance des rejets d'eaux usées au milieu naturel	60/120 DSP 40/120 régie	60/120 DSP 40/120 régie	ND DSP 40/120 régie	60/120 DSP 40/120 régie	60/120 DSP 40/120 régie	60/120 DSP 40/120 régie
Durée d'extinction de la dette	4,9 ans	3,8 ans	4,1 ans	3,9 ans	2,9 ans	2,75 ans
Habitants desservis par le service public d'assainissement non Collectif	464	469	834	834	834	834
Indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif	90/140	90/140	90/140	90/140	90/140	90/140
Taux de conformité des dispositifs non collectifs	27,4%	18%	45%	20%	20%	44%

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DISPERSÉES

L'Agence de l'eau Rhin Meuse a souhaité impulser une démarche de lutte contre les pollutions dispersées sur le territoire des Terres Toulaises. Le territoire est en effet prioritaire au regard des mesures réalisées et de l'état des masses d'eau.

La mise en œuvre de cette démarche a fait l'objet en 2017 d'une phase d'étude de ces pollutions. Les activités à étudier ont été priorisées, puis enquêtées à la fois par le biais d'un questionnaire et de visites de terrain.

> **11 activités et 138 entreprises ont été enquêtées** lors de cette étude, donnant lieu à un rapport priorisant les secteurs à enjeux pour l'opération collective tels que la peinture en bâtiment, les métiers de l'automobile et du transport, et les métiers de bouche. D'autres secteurs, comme l'agriculture et la viticulture, l'imprimerie, les services techniques ou encore les grandes surfaces ont également fait l'objet d'enquêtes de terrain afin de vérifier leur conformité vis-à-vis du règlement d'assainissement.

PROSPECTIVE 2018

Les objectifs de l'opération collective à venir en 2018 sont à la fois la mise en conformité des activités impactantes sur la ressource en eau (via l'amélioration des équipements et des pratiques) et la mise en place des autorisations de déversement. L'opération collective a vocation à durer 3 ans (2018-2020).



DÉCHETS MÉNAGERS

USAGERS DU SERVICE

- > **45 901 habitants ***
- > **850 professionnels et administrations**

ÉQUIPEMENTS DE COLLECTE

- > **2 déchèteries**
- > **1 plateforme de déchets verts**
- > **322 conteneurs aériens**
- > **288 conteneurs semi-enterrés**
- > **15 846 bacs pucés**

COLLECTE

- > **76 123 kms parcourus / ordures ménagères**
- > **36 008 kms parcourus / recyclables**
- > **18 763 kms parcourus / verre**

TONNAGES TRAITÉS

- > **7 492 tonnes d'OMR**
- > **617 tonnes de refus de tri**
- > **2 403 tonnes de déchets de déchèterie (tout venant)**

TONNAGES VALORISÉS

- > **4 337 tonnes / recyclables**
- > **6 052 tonnes / déchèterie**

* Population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2017 - INSEE

L'ESSENTIEL DE 2017

- > Réunions publiques dans 3 communes,
- > Formation des secrétaires de mairies,
- > Reprise de la gestion des marchés en cours,
- > Harmonisation des règlements de collecte des déchets ménagers et des déchèteries,
- > Harmonisation des bases de données entre l'ex CCT et l'ex CC2H pour un seul et même logiciel de gestion des levées de bacs,
- > Démarchage des administrations de l'ex CC2H pour l'instauration de la redevance spéciale.

Mise en conformité de la déchèterie de Fontenoy

Le projet consiste en des travaux d'installation d'une barrière d'accès, de box aux normes pour les déchets spéciaux, ainsi que d'une réorganisation de l'espace pour permettre la pose d'une benne éco-mobilier.

Réhabilitation de la déchèterie communautaire de TOUL

Des travaux de mise aux normes et d'agrandissement de la déchèterie communautaire ont eu lieu en 2017 pour une amélioration nette de l'accueil des usagers. Les quais ont été doublés pour proposer 14 emplacements de tri ; les box pour les déchets spéciaux et les déchets électriques/électroniques (D3E) sont aux normes ; un système de vidéo-surveillance déjoue les vandalismes et surveille le site ; une barrière a été installée à l'entrée pour contrôler à terme l'accès ; un auvent au-dessus des bennes protège les usagers et le personnel des intempéries ou de fortes chaleurs ; un bâtiment permet de meilleures conditions de travail du personnel et le rangement de matériels. Ces travaux ont été financés à 28 % par l'ADEME sur un montant de 240 000 €. Le montant global de la réhabilitation (travaux et études comprises) s'élève quant à lui à 1 083 769,50 € TTC.

Points tri

La CC2T compte dorénavant le parc de conteneurs à verre de l'ex CC2H à son actif, soit 36 conteneurs supplémentaires. Tout le parc de conteneurs aériens de l'ex CCT est désormais équipé de conteneurs métalliques, évitant les risques d'incendie et de vandalismes. Un point tri aérien a été converti en conteneurs semi-enterrés sur la commune de Dommartin les Toul (rue Albert Lebrun). 2 aménagements de point tri ont eu lieu sur les communes de Domèvre en Haye et de Chaudeney.

Gestion des déchets du festival JDM à Toul

Le festival a bénéficié d'un mécénat avec les 4 prestataires de gestion des déchets de la CC2T : bennes, conteneurs de tri et de verre, traitement des déchets et de l'assainissement. La déchèterie verte de Dommartin a servi de base pour le regroupement des ordures ménagères et du tri.

Arrêt de la benne bimensuelle « déchèterie » à Foug

La réhabilitation de la déchèterie de Toul permet d'accueillir tous les habitants de la CC2T dans de bonnes conditions d'accès et de sécurité. Le service de benne à encombrants bimensuelle a donc été arrêté à partir du mois d'avril car cette benne ne permettait aucun recyclage des déchets, lesquels finissaient à l'enfouissement.

Signature d'un CARDEC (Contrat d'Animation Relais Déchets Economie Circulaire) avec l'ADEME, pour poursuivre les actions de prévention des déchets

La CC2T ayant les prérequis, ce contrat sur 3 ans permet d'accentuer les actions de prévention des déchets et de les orienter vers le développement de l'économie circulaire. A la clé, les aides suivantes : 24 000€ pour un équivalent temps plein par an, 20 000€ pour la communication par an et 15 000€ pour du matériel bureautique.

Réalisation d'outils de communication sur la prévention des déchets

Les outils de communication conçus en 2016 ont été réalisés pour la plupart en 2017 ; ils permettent d'accompagner les actions de prévention des déchets :

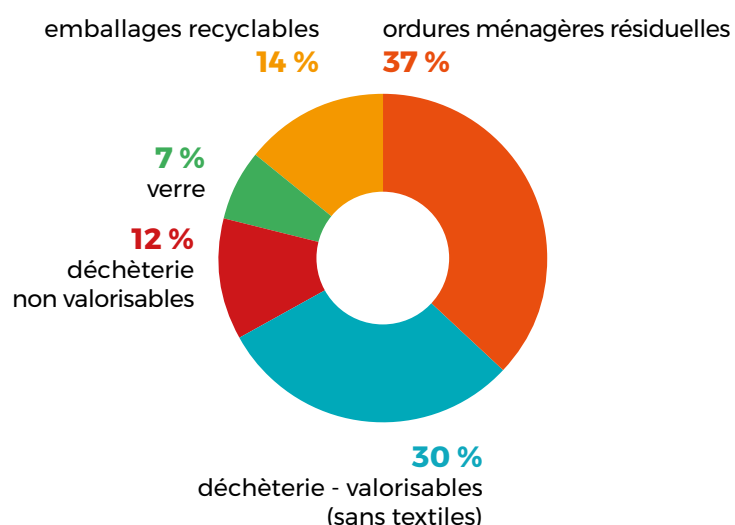
- Actualisation des affiches « ça vous choque »,
- Panneaux et totem pour les sites de composteurs collectifs, flyer de compostage collectif,
- Bâche réseau Myriapodes (guides-composteurs),
- Exposition sous forme de deux totem-vitrine de présentation des couches classiques et des couches lavables.
- Adhésif pour boîte aux lettres : réseau de prêt de biens entre voisins,
- Panneau troc' annonces en déchèterie,
- Panneaux d'exposition sur le réemploi,
- Ruban adhésif pour les bacs non conformes (trop lourds ou débordants),
- Plaquettes de redevance spéciale (modèles bac, badge),

Déploiement des plateformes type « déchèteries vertes »

Suite à l'étude livrée en 2016, la CC2T a décidé de mailler son territoire d'une dizaine de « déchèteries vertes » à l'image de celle de Dommartin-lès-Toul afin de les mettre en conformité avec la réglementation en vigueur et de permettre la séparation des « ligneux » des « organiques-fermentescibles » dans deux bennes différentes. Le but à terme : valoriser les ligneux en plaquette bois, et méthaniser les organiques pour produire de l'énergie. Ces orientations répondent au constat de l'étude du Pays Terres de Lorraine menée sur le gisement organique et qui indique l'existence de ces exutoires sur le Toullois. En 2017, les communes disposant de plateformes d'accueil de déchets verts existantes et qui sont retenues au regard du bassin de population ont été démarchées pour démarrer les travaux (Foug, Pierre-la-Treiche, Velaine-en-Haye, Trondes notamment).



RÉPARTITION DES FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS EN 2017



LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DES PARTICULIERS

> QUANTITÉS COLLECTÉES

7 167 tonnes (hors refus de tri)
159,27 kg d'ordures ménagères par habitant et par an
 5 668 t en bacs pucés + 1 499 t en conteneurs
 326 tonnes de dépôts sauvages ramassés

> PRATIQUES

306 778 levées de bacs (17 levées/bac)
 soit 1 sortie toutes les 3 semaines
 Dépôts en conteneur très aléatoire
 soit 1 dépôt toutes les 2 à 3 semaines

617 tonnes de refus de tri (dans les emballages recyclables) sont également à affecter aux ordures ménagères résiduelles.
76 123 kms effectués pour la collecte (bacs et conteneurs)

LES DÉCHETS ASSIMILÉS DES PROFESSIONNELS

Chaque producteur de déchets ménagers assimilés aux ordures ménagères est assujéti au paiement de la redevance spéciale, à savoir : les industries, les commerces, les artisans, les prestataires de services, les administrations, les associations, les agriculteurs, les professions libérales et toutes les activités productrices de déchets ménagers assimilables aux ordures ménagères.

Depuis novembre 2012, les professionnels et administrations du centre-ville de Toul ont accès au dispositif d'apport volontaire par badgeage. Ce nouveau système permet de disposer d'un service au plus juste pour les professionnels et d'adapter les fréquences de collecte.

LA COLLECTE SÉLECTIVE - LE TRI

> FLUX



le verre



les emballages

> QUANTITÉS COLLECTÉES

4 337 tonnes (refus de tri compris)

96 kg de recyclables par habitant et par an

1 540 tonnes, soit 34,22 kg/hab./an (pas de refus de tri)

2 797 tonnes, 62,16 kg/hab./an (22,06% de refus de tri)

617 tonnes de refus de tri

18 763 kms effectués pour la collecte du verre

50 000 kms effectués pour les emballages recyclables

LES ENCOMBRANTS

Collecte sur appel, ce service existe depuis 2014. Il est réservé aux personnes à mobilité réduite et aux personnes sans véhicule.

> QUANTITÉS COLLECTÉES

3,86 tonnes de mobilier + 1,5 tonnes de DEEE

57 foyers touchés

LES TEXTILES

> QUANTITÉS COLLECTÉES

179,02 tonnes soit 3,98 kg/hab./an



LES DÉCHETS VERTS

> PLATEFORME DE DOMMARTIN-LÈS-TOUL - **520 tonnes**

> PLATEFORME D'AINGERAY - **68 tonnes**

> PLATEFORME D'AVRAINVILLE - **18 tonnes**

> PLATEFORME DE LAY-SAINT-RÉMY - **34 tonnes**

> PLATEFORME DE MINORVILLE - **9 tonnes**

> PLATEFORME DE PIERRE-LA-TREICHE - **162 tonnes**

> PLATEFORME DE TRONDES - **82 tonnes**

> PLATEFORME DE VELAIN-EN-HAYE - **320 tonnes**

> PLATEFORME DE VILLEY-LE-SEC - **52 tonnes**

> PLATEFORME DE DOMGERMAIN - **690 tonnes**

2 300 m³ de broyat réalisés

920 m³ de compost mûre distribués

> PLATEFORME DE FOUG - **441 tonnes**

1 470 m³ de broyat réalisés

420 m³ de compost mûre distribués



LES DÉCHÈTERIES

LES DÉCHÈTERIES DES PARTICULIERS

> QUANTITÉS COLLECTÉES

8 907 tonnes soit 198 kg/hab./an

(hors communes de Bicqueley, Gye, Villey-le-Sec et anciennement CC des Côtes en Haye)

LES CARTONS DES PROFESSIONNELS

> QUANTITÉS COLLECTÉES

54,24 tonnes

2 888 kms parcourus pour la collecte (3 033kms en 2016)

RATIO DE DÉCHETS / HABITANTS EN 2017

> **456 kg de déchets ménagers et assimilés** dont :

> 166,51 kg d'ordures ménagères résiduelles

> 62,16 kg d'emballages recyclables

> 34,22 kg de verre

> 138,96 kg de déchets de déchèterie valorisables

> 54,16 kg de déchets de déchèterie non valorisables

> 0,11 kg d'encombrants valorisables (sur appel)

> 4,81 kg de textiles (réemploi)



LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'ex CCT a mené un programme local de prévention des déchets (PLP) sur 5 ans, de 2012 à 2016. Ce programme a bénéficié de l'aide de l'ADEME à raison de 50 000 € par an. Deux agents ont des missions dédiées à l'animation du PLP. En 2016, 658,50 heures ont été consacrées au PLP hors temps de rédaction du PLP (38,50 h), comité de pilotage (4,5h), caractérisations des OMr (8h), réunions des animateurs de prévention Grand-Est/ADEME (14h), soit un total de 724 heures. Les dépenses (hors salaires) représentaient 43 780€TTC en 2016.

Le programme se poursuit en 2017 et intègre les nouvelles communes de l'ex CC d'Hazelle en Haye. Il n'est plus aidé par l'ADEME.

Depuis 2012, les actions menées portent sur :

> **le réemploi**

> **la réduction des déchets fermentescibles**

> **les couches lavables**

> **les ateliers sur la réduction des déchets**

> **l'éducation jeunesse à la prévention des déchets**

> **les bonnes pratiques des entreprises**

> **l'éco exemplarité des collectivités**

> **la réduction des imprimés publicitaires**

> **la réduction des déchets infectieux**



LES ACTIONS DE COMMUNICATION

Communication sur les déchets fermentescibles en 2017

> ANIMATIONS

Dans le cadre des SEDD et SERD, la collectivité a organisé 7 distributions de compost sur les communes de Bicqueley, Villey-st-Etienne, Boucq, Noviant-aux-Prés et Toul (déchèterie), chacune accompagnée d'un stand d'information sur le compostage et le paillage. Deux ateliers sur le compostage animés par le Réseau des Bénévoles Guides Composteurs ont par ailleurs été proposés sur les communes d'Avrainville, Domgermain et Domèvre-en-Haye. Plusieurs organisateurs de manifestations ont sollicité les agents de la CC2T afin d'animer des stands autour du compostage et du paillage. Le Pôle environnement était ainsi présent à la Fête de la Nature à Manonville, mais aussi aux Rendez-vous aux jardins à Toul ainsi qu'au Marché aux Fleurs à Gondreville.

Ces opérations ont touché près de 560 personnes.

> RECRUTEMENT DE GUIDES COMPOSTEURS

Depuis 3 ans l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Lorraine soutient la création de réseaux de guides composteurs à l'échelle de la région. Des formations à destination des particuliers intéressés ont été proposées sur les territoires les plus en avance, dont fait partie la Communauté de Communes Terres Toulaises. Aujourd'hui, le réseau compte une quinzaine de bénévoles qui accompagnent la collectivité dans ses opérations de sensibilisation.

> COMPOSTAGE COLLECTIF

6 nouveaux sites de compostage partagé ont vu le jour en 2017. Les trois projets à l'étude l'année précédente, à savoir la salle polyvalente et le Mas Epis Grand Est à Dommartin-lès-Toul ou encore l'Unité d'Accueil pour Adolescents à Toul, ont ainsi abouti. La CC2T a également initié un partenariat avec Toul Habitat visant à équiper progressivement les différents immeubles en composteurs partagés. Un premier bâtiment a été équipé dans le quartier St Evre à Toul. Les deux derniers sites installés en 2017 concernent la crèche Roger Rollin et le village de Charmes-la-Côte. L'objectif de la CC2T est d'implanter une quinzaine de nouveaux sites par an afin d'offrir à tout un chacun la possibilité de réduire la quantité de déchets fermentescibles jetés dans la poubelle à ordures ménagères.

Animations scolaires

> 12 élèves en formation professionnelle au GRETA

> 25 élèves de lycée sensibilisés (éco-délégués du lycée Majorelle)

> 150 élèves de seconde du LPR (6 classes)

> 30 élèves en BAC pro (1 classe)

> 200 élèves de 5ème sensibilisés (8 classes)

> 200 élèves de 6ème sensibilisés (8 classes)

> 8^{ème} année du projet Tous éco citoyens – 9 classes d'écoles primaires de 25 élèves sensibilisées, soit 225 élèves du CE1 au CM2

> 80 élèves de primaire (écoles de Choley-Ménillot et d'Ecrouves)

> 20 élèves de l'école maternelle de Choley-Ménillot (1 classe)

> 130 enfants de 8 à 12 ans dans le cadre de l'Ecole des Champions : manifestation sur 1 journée (plusieurs équipes d'enfants avec des défis sportifs et citoyens)

ÉNERGIES

• 17 388 MWh produits

67% bois / 33% du gaz

• 84 % de rendement

• chaleur produite : 13 798 MWh

1 411 tonnes de CO2 évitées

3 705 tonnes de bois

408 m3 de gaz

• puissance souscrite : 6109 kW

• répartition des consommations

49 % - 516è RT

21 % - CC2T

15 % Résidence Lamarche

15 % autres

LE RÉSEAU DE CHALEUR ET LA CHAUFFERIE BIOMASSE

La chaufferie biomasse et le réseau de chaleur font l'objet d'une concession auprès d'ENGIE Cofely. La convention a pour objet, outre la réalisation des travaux de construction, l'exploitation des ouvrages nécessaire au fonctionnement, l'organisation du service, la réalisation des travaux d'entretien et de renouvellement des installations, la prospection d'abonnés extérieurs à la ZAC et le gardiennage du site.

DÉMARCHE TEPOS TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

TEPOS est une démarche globale de transition énergétique territoriale, selon l'approche du réseau national des Territoires à Energie Positive. La démarche TEPOS est basée sur la mise en mouvement d'un territoire autour d'un objectif de couverture des besoins en énergie par des énergies renouvelables. Il se traduit par une démarche globale de pilotage et d'animation autour de deux grands axes qui sont les économies d'énergie dans tous les secteurs d'activité (ou de consommation) du territoire et la production d'énergies renouvelables. Amorcée par le pays en 2013 cette démarche s'est matérialisée par l'adhésion en 2014 du pays au réseau national des Territoires à Energie POSitive (le CLER) et l'installation d'un comité de pilotage en décembre constitué des élus des communautés de communes.

La volonté du territoire organisé autour d'un comité de pilotage est de réussir la transition énergétique en Terres de Lorraine.

CHANTIER N°1 :

DÉFI « 1000 FAMILLES À ENERGIE POSITIVE »

- > 133 familles de Terres de Lorraine se sont inscrites au défi et 60 familles ont été jusqu'au bout
- > mobilisation de plus de 200 acteurs relais du territoire (communes, associations...), 10 réunions de présentation
- > économie moyenne de 210 € par famille
- > économie de gaz à effet de serre de 3 T de CO₂.
- > Deux événementiels : un événement mi-parcours en mars 2017 à la Cité des Paysages à Sion (près de 100 personnes environ) ; festival « Mon Pays à Energie Positive » le 30 juin 2017 à Favières

Lancement de la seconde année du DEFI Familles à Energie Positive 2017 - 2018 à partir de septembre 2017 qui concerne notamment, pour la CC2T, la commune de Gondreville.

CHANTIER N°2 :

SENSIBILISER, MOBILISER LES JEUNES, LES HABITANTS DU TERRITOIRE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- > Manifestations « à énergie positive » : Le Festival « Mon Pays à Energie Positive co-organisé par le Pays Terres de Lorraine, la CC du Pays de Colombey et du Sud Toulinois et l'Espace Info Energie à la base de loisirs Favières : stands, ateliers pratiques, concerts, spectacles, ... (près de 1 000 participants sur la base de loisirs).

- > Communication :
 - Réalisation d'un document de présentation du programme TEPOS-TEPCV
 - Création et animation d'une page FACEBOOK TEPOS Terres de Lorraine : 383 « amis » / plus de 40 publications)
 - Site internet Pays « Page TEPOS » : lancé en septembre 2017 : (3675 pages vues site « Pays »)
 - Poursuite de l'émission de radio TEPOS (Radio Déclic)

CHANTIER N°3 : ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES À LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

- Développement d'une mission « énergie - croissance verte » au sein de l'agence de développement économique :
- Présentation de la mission et conseils d'économies lors de RDV en entreprises ; développement de partenariats
 - Accompagnement d'entreprises sur des projets d'efficacité énergétique
 - Relais d'information auprès des grandes entreprises sur la journée d'information de l'ADEME sur la récupération de chaleur fatale (21/11/17)
 - Création d'une page internet dédiée : <http://developpement.terresdelorraine.org/fr/efficacite-energetique-en-entreprise.html>

CHANTIER N°4 : FAVORISER L'INNOVATION DANS LE SECTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Conventionnement « Université de Lorraine - Pays Terres de Lorraine » dont un axe sur TEPOS
Réflexion sur filières émergentes « Hydrogène »

CHANTIER N°5 : DÉVELOPPER UNE PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Axe 1 : (Pilote : Terres de Lorraine Urbanisme)

Lancement du service RENOV'ENERGIE articulée aux politiques Habitat des intercommunalités (OPAH...) : plus de 200 particuliers accompagnés toutes opérations confondues et 33 ménages accompagnés, conseillés par RENOV'Energie sur des projets BBC et BBC compatibles. Réalisation d'outils, d'actions de communication (flyers, PASS'Rénovation et d'un programme d'animation auprès du grand public : conférence, balade thermique, visite de chantier ... avec l'Espace Info Energie
Réalisation d'une exposition et d'un guide des « bonnes pratiques de rénovation bâti ancien » avec l'école d'architecture de Nancy (ENSA) et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Axe 2 : (Pilote : Agence de développement économique)

Enquêtes auprès des entreprises du bâtiment : 25 RDV entreprises
Animations - information : Petit déjeuner de l'entreprise, Réunion d'information technique « 5à7 » avec LQE sur la rénovation énergétique du bâti ancien « visite de chantier « Pierre la Treiche » ; rencontre sur les opportunités de marchés publics et privés
Mise en place d'un référencement des entreprises RGE du territoire et réflexion sur un annuaire des entreprises
1^{er} accompagnement d'entreprises sur 1 chantier test « rénovation globale et performante » à Pierre la Treiche, formation des banques...

CHANTIER N°6 : MOBILISER LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LE PATRIMOINE PUBLIC

> Accompagnement technique et financier de 80 communes par le Conseiller en Energie Partagé :
Bâtiment à Pierre-la-Treiche, Barisey-la-Côte, réseau de chaleur de Choley-Ménillot...

> Accompagnement financier : programme TEPCV
Accompagnement, gestion administrative de 77 projets :

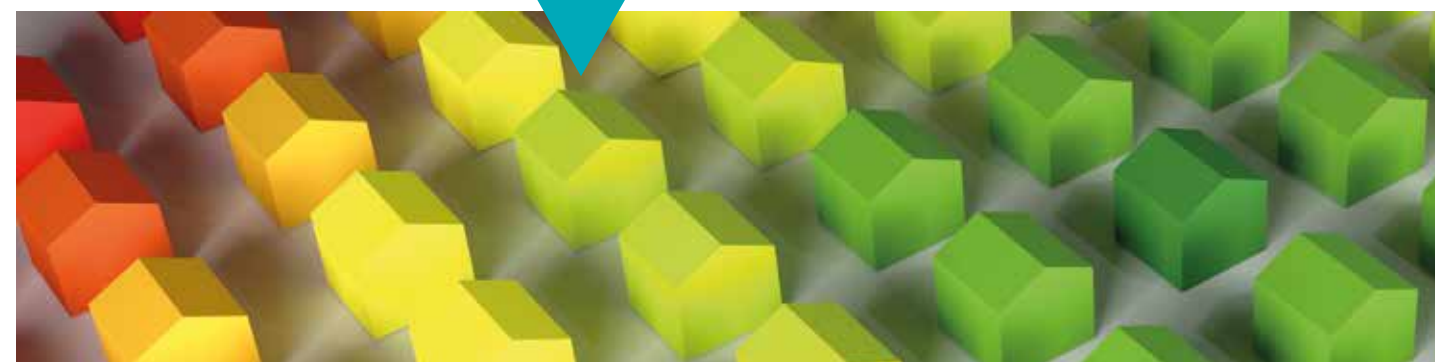
- Amélioration de l'éclairage public : 41
- Rénovation énergétique de bâtiments publics : 23
- Des études, projets, actions de sensibilisation : 6
- Projets électromobilité : 6
- Projet biodiversité : 1

Fonds financiers : 1,7 millions d'euros (1,5 millions d'€)
Travaux : Plus de 4,2 millions d'euros de travaux générés essentiellement dans le secteur BTP
Économie d'énergie : 2,8 GWh ou 2,8 millions de KWh/an
Économie financière moyenne : 300 000 €/an environ

Sur la CC2T, un programme d'amélioration de l'éclairage public sera mis en place en 2018. Le marché, signé en décembre 2017, permettra de rénover quelques 300 points lumineux pour un montant de 135 432 € HT. La réduction globale de consommation sera de l'ordre de 50%. Le programme est financé dans le cadre du programme TEPCV et du contrat de ruralité 2017.

Programme TEPCV CEE (Certificat d'Economie d'Energie) :

- Contractualisation avec l'energéticien EDF
- Lancement d'un appel à projet aux communes
- Sélection de 42 projets d'amélioration énergétique (26 dossiers « Éclairage public » et 15 dossiers « rénovation de bâtiment » pour 1,2 millions d'euros de travaux
- Relais local du dispositif financier ADEME-Région CLI-MAXION
- Expérimentation de la démarche émergente Village à Energie Positive : Ognéville, Fécocourt,...



CHANTIER N°7 : AGIR CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

> Réalisation d'un état des lieux :
Étude PRECARITER réalisée par ENEDIS, réunion avec les principaux acteurs engagés (CC, EIE, CD54, entreprise à but d'emploi)

> Mise en place des premières actions :
- Partenariat EDF – TEPCV : distribution gratuite de lampes à économie d'énergie
- Montage du programme SLIME (Service Local d'Information sur la Maîtrise de l'énergie) porté par la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais : création de deux postes d'ambassadeur-animateur au sein de la fabrique (Entreprise à But d'Emploi) : partenariat programme CEE précarité et GrDF

CHANTIER N°8 : INTÉGRER LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Pas d'action spécifique mais « Terres de Lorraine Urbanisme » accompagne la mise en place de 4 PLUi (Plan Locaux d'Urbanisme Intercommunaux) à l'échelle des 4 communautés de communes du territoire intégrant les enjeux énergétiques.

CHANTIER N°9 : DÉVELOPPER, PROMOUVOIR DES OFFRES DE MOBILITÉ ALTERNATIVES

> Électromobilité :
Mise en place d'un réseau de bornes de recharges électriques en accès grand public au niveau de chaque intercommunalité et 2 villes principales (Toul et Neuves Maisons) : 16 bornes réparties sur le territoire (6 points de recharge sur la CC2T).
Mutualisation et harmonisation à l'échelle du pôle métropolitain : achat groupé, charte d'interopérabilité.
Signature d'une convention Pays Terres de Lorraine - ENEDIS sur la mobilité électrique.

> Mobilité GNV :
Partenariat GrDF (convention) en vue notamment de l'implantation d'une station mobilité GNV (GAZ Naturel Véhicule) en lien avec des projets de méthanisation sur le secteur Toul – Gondreville



CHANTIER N°10 : ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION DE L'OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Suivi de l'étude sur la mise en place d'un service de transport et d'une stratégie mobilité sur le bassin de vie Toulais (CC2T-CCPCST).
Organisation d'un voyage d'étude « élus » dans le lunévillois sur les enjeux mobilité durable – transport public : 8 février 2017.

CHANTIER N°11 : CONNAÎTRE, MAÎTRISER ET VALORISER NOTRE TERROIR ÉNERGÉTIQUE

> Biomasse (méthanisation, bois énergie) :
Finalisation de l'étude sur la « valorisation énergétique des biodéchets » (déchets fermentescibles et ligneux) : approche par micro territoire de développement de la méthanisation avec potentiel
> Méthanisation :
Émergence de projets de méthanisation : secteur Colombey les Belles et Toul
> Bois énergie :
Émergence de projets de réseaux de chaleur : Choley-Ménillot, Neuves Maisons, Pierre-la-Treiche, Vézelize
> Hydroélectricité :
Étude potentiel secteur Moselle / Madon par CCMM
> Éolien :
Réflexion sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais sur l'implantation de projet
> Solaire :
Priorité 2018.



RIVIÈRES ET ZONES HUMIDES

PROGRAMME DE RESTAURATION DU TERROUIN

Suite au diagnostic hydromorphologique du Terrouin qui a été réalisé par le bureau d'études BEPG entre 2013 et 2015, un état des lieux et un diagnostic précis ont permis d'identifier les dysfonctionnements présents.
Par la suite, l'étude a mené à la constitution d'un programme de travaux destiné à restaurer, protéger et valoriser à long terme les qualités biologiques, hydrauliques et paysagères du Terrouin.
Afin de caler et dimensionner précisément les propositions d'aménagement, un complément d'étude hydraulique a été élaboré par le bureau d'études ARTELIA en 2016.

Finalement, plusieurs aménagements parmi ceux proposés dans ces études ont été retenus par le comité de pilotage et la collectivité. Aujourd'hui ces aménagements doivent être réalisés à travers un programme de restauration qui comprendra :
> un traitement de la ripisylve et une gestion sélective des embâcles
> Une mise en place d'une strate arbustive et d'une strate arborescente sur les secteurs dépourvus et/ou en déficit de végétation rivulaire
> Des mesures d'accompagnement pour la gestion du bétail (pose de clôture, mise en place de système d'abreuvement, aménagement de passage à gué,
> Le retrait et l'évacuation des dépôts et des divers déchets anthropiques...)
> La diversification des écoulements par la mise en place de banquettes-peigne sur 600 m en amont de la RD 908 (limite communale de Lagny et de Trondes)
> La gestion d'ouvrages (remplacement de l'ouvrage 2 à Laneuveville, redimensionnement de l'ouvrage 4 à Lucey)
> Des protections des berges à Andilly (lit de plant et plançons en ivoire droite et retalutage en rive gauche)
> La diversification des écoulements dans la traversée du village d'Andilly par la mise en place d'un lit mineur d'étiage
> L'effacement du seuil d'Andilly

La CC Terres Toulaises souhaite recruter un maître d'œuvre afin d'engager ce programme de travaux de restauration. Pour cela un cahier des charges a été rédigé courant 2017 pour consulter des bureaux d'études spécialisés en matière de gestion des milieux aquatiques.
La consultation a été lancée début 2018, après avoir réalisé les demandes de subventions auprès des partenaires techniques et financiers que sont l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.



PROGRAMME DE RESTAURATION DE L'INGRESSIN

Suite au diagnostic hydromorphologique de l'Ingressin réalisé par le bureau d'études BEPG entre 2013 et 2015, un état des lieux et un diagnostic précis ont permis d'identifier les principaux dysfonctionnements.
Des propositions d'aménagements ont été élaborées dans l'objectif de restaurer, protéger et valoriser à long terme les qualités biologiques, hydrauliques et paysagères de l'Ingressin à travers un programme de travaux.
Afin de caler et dimensionner précisément les propositions d'aménagement une étude hydraulique a été réalisée par le bureau d'études ARTELIA en 2016.

Le ruisseau de l'Ingressin étant fortement artificialisé sur le territoire communal de Toul, et notamment lors de son passage dans les douves, des aménagements ambitieux sont envisagés autour des remparts. Une rencontre avec les Architectes des bâtiments de France et la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est a permis de leur présenter 3 projets d'aménagements. Les deux partenaires ont conclu que des investigations complémentaires étaient nécessaires pour avoir une validation du projet : réaliser des recherches sur l'historique du système hydrauliques autour des remparts, procéder à des sondages archéologiques sur la zone concernée par le nouveau lit mineur, apporter d'avantage de détails sur certains points, réaliser une simulation paysagère. En effet, en raison de leur nature et de leur localisation dans un secteur archéologique sensible, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et paysager. Par ailleurs, l'efficacité des travaux en termes de reconquête du bon état écologique n'étant pas optimale, d'autres projets sur le Terrouin et l'Esch seront prioritaires, laissant pour l'heure le projet sur l'Ingressin à la réflexion.

PROGRAMME DE RENATURATION
DU RUISSEAU DE L'ESCH
ET DE SES PRINCIPAUX AFFLUENTS

Réalisé par le bureau d'études Fuvialis, le diagnostic hydromorphologique a été présenté aux collectivités partenaires en janvier 2017.

Les principaux aménagements proposés sur le territoire de la Communauté de Communes Terres Toulaises sont :

- > Entretien de la végétation ligneuse accompagné d'une gestion sélective des embâcles ;
- > Mise en place d'une strate arbustive & arborescente sur les secteurs en déficit et/ou dépourvus de végétation rivulaire ;
- > Mise en défends des berges (clôtures, passage à gué, système d'abreuvement...);
- > Requalification de la traversée du village d'Ansauville par l'aménagement d'un lit mineur d'étiage ;
- > Aménagement de l'ouvrage hydraulique de Minorville ;
- > Diversification des écoulements.

Suite à cette première étude et afin d'échanger sur les suites à donner à ce projet de renaturation du ruisseau de l'Esch et de ses principaux affluents, les 3 collectivités et les partenaires financiers se sont réunis en juin 2017. Les 3 collectivités souhaitent poursuivre leur collaboration afin d'assurer une cohérence sur l'ensemble du bassin versant. Pour cela, elles font le choix de :

- > déléguer la maîtrise d'ouvrage à la CC du Bassin de PAM ;
- > mettre en place une convention de partenariat pour la gestion du site ENS de la Vallée de l'Esch (CD54, la CC2T et la CCBPAM et la CC Mad et Moselle) ;
- > engager le diagnostic agricole proposé par la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle ;
- > rédiger un cahier des charges pour recruter un maître d'oeuvre avant fin 2017 ;
- > consulter les bureaux d'études spécialisés en matière de gestion des milieux aquatiques début 2018.

Le diagnostic agricole va permettre d'associer les agriculteurs au programme de travaux, mais aussi d'analyser plus finement les pratiques actuelles, les besoins, les contraintes et les attentes de chaque parcelle. Il permet de poursuivre la collaboration avec la chambre d'agriculture et les opérations Agri-mieux, donnant naissance à des outils cartographiques ar ailleurs. Enfin, il constituera une aide à la sensibilisation et à la communication auprès des agriculteurs.

La réalisation du diagnostic agricole pourra être cofinancée à 40% par l'AERM et à 40 % par le CD 54 (dans le cadre des actions de sensibilisation).

L'étude de maîtrise d'oeuvre devra associer différents partenaires, tels que le Parc naturel régional de Lorraine, en lien avec le site Natura 2000, l'association de pêche locale et la Fédération de Pêche 54, l'Agence Française de la Biodiversité, le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Rupt-de-Mad, Esch, Trey et la Chambre d'Agriculture 54.

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES
À TRAVERS L'ÉLABORATION DU PLUI

A travers l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, notamment dans la définition de l'état initial de l'environnement, la Communauté de Communes Terres Toulaises a souhaité réaliser un inventaire des zones humides de son territoire.

L'objectif de l'étude consiste en la réalisation d'un inventaire exhaustif et précis des zones humides sur les 42 communes de la CC2T, ainsi qu'une caractérisation et une hiérarchisation de ces zones au regard de leur fonctionnalité, de leur intérêt et de leur état de conservation.

Elaboré par le Pôle Environnement de la CC2T, en concertation avec les partenaires techniques et financiers que sont l'AERM et le CD54 (service EENS) et une assistance technique des structures spécialisées comme le Forum des Marais Atlantiques, le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, le Parc naturel régional de Lorraine, la DREAL Grand Est, l'EPAMA Meuse, et l'EPTB Meurthe-et-Madon, un cahier des charges a été validé en mai 2017.

Les principaux objectifs sont :

- > localiser, délimiter sous système d'information géographique et caractériser les zones humides effectives
- > évaluer leurs intérêts écologiques
- > identifier des sites prioritaires (selon les fonctionnalités observées et le niveau de menace exercé)
- > proposer des actions concrètes pertinentes (pour restaurer ou préserver) ou fixer des orientations concernant les projets d'aménagements du territoire

Après consultation, c'est l'entreprise FloraGIS qui a été retenue en septembre 2017, pour un montant de 54 045,00 € HT. La réunion de démarrage de l'étude a été organisée le 30 novembre 2017.



ETUDE PRÉALABLE À L'AMÉNAGEMENT
D'UNE ZONE HUMIDE À FRANCHEVILLE

Dans le cadre de sa politique environnementale et dans l'objectif d'améliorer la biodiversité sur une parcelle riveraine du ruisseau de la Naux et du ruisseau de Ruau, la commune de Francheville envisage d'aménager une zone humide ayant vocation à accueillir une faune et une fore diversifiées, tout en permettant de lutter contre les inondations. Pour cela elle souhaite réaliser une étude visant à déterminer la faisabilité de ce projet tout en prenant en compte la richesse écologique actuelle.

En contact avec la mairie, une proposition technique et financière a été élaborée par un bureau d'études spécialisé, ne couvrant cependant pas l'ensemble des besoins. Par ailleurs les aménagements proposés doivent viser la simplicité, l'efficacité et un coût réduit pour permettre à la collectivité d'améliorer le fonctionnement naturel et l'état écologique du ruisseau de la Naux, et de créer une zone humide fonctionnelle. La commune de Francheville a donc sollicité la CC Terres Toulaises pour l'assister dans la maîtrise d'ouvrage et l'élaboration d'un cahier des charges précis et détaillé. Un comité de pilotage a ainsi été composé et un cahier des charges validé.

Le périmètre de l'étude est le suivant :

- > le ruisseau de la Naux compris sur le territoire communal de Francheville (environ 3,5 km)
- > le ruisseau du Ruau compris sur le territoire communal de Francheville (environ 2 km)
- > le ruisseau de Francheville compris sur le territoire communal de Francheville (environ 2 km)
- > la parcelle ZB 27 d'une surface de 1,59 ha

La consultation a été lancée en novembre 2017 et après analyse des offres, c'est la proposition technique et commerciale d'ARTELIA qui a été retenue pour un montant de 22 550 € HT. La réunion de démarrage a été organisée début 2018.

ETUDE MILIEU RELATIVE AU PROJET
DE STEP À TRONDES

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un système d'assainissement collectif de la commune de Trondes, il est nécessaire d'évaluer la qualité physique du milieu récepteur afin de proposer des recommandations et des prescriptions à appliquer pour ne pas dégrader les cours d'eau lors de la réalisation des travaux d'assainissement. Par ailleurs, dans le cadre des études relatives aux systèmes d'assainissement et dans l'objectif de l'atteinte du bon état des masses d'eau, des études des milieux récepteurs sont demandées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse afin de les préserver ou de les conforter. Ainsi la Communauté de Communes Terres Toulaises a souhaité réaliser un diagnostic hydromorphologique des ruisseaux de Vano et des Quarelles, accompagné d'un diagnostic zone humide de la parcelle envisagée pour la construction de la STEP : parcelle ZC 87 de Trondes.

En concertation avec l'AERM et le CD54 le périmètre d'étude retenu est le suivant :

- > 3 300 m sur le ruisseau de Vano (de sa source jusqu'à la confluence avec le Terrouin)
- > 1 200 m sur le ruisseau des Quarelles (de sa source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Vano)

La consultation par devis a été lancée en octobre 2017. Le bureau d'étude Fluvialis a été retenu en décembre 2017 pour un montant de 8 121,25 € HT. La réunion de démarrage ayant été organisée le 14 décembre 2017, avec une restitution prévue en 2018.

ENTRETIEN DES BERGES DE LA BOUVADE
ET DE SES PRINCIPAUX AFFLUENTS
À BICQUELEY

Suite au programme de restauration des berges de la Bouvade réalisé entre 2010 et 2014, la Communauté de Communes Terres Toulaises s'est engagée à réaliser un entretien régulier. L'entretien de la végétation des berges de la Bouvade correspond aux opérations suivantes :

- > gestion des embâcles
- > débroussaillage sélectif
- > émondage des saules têtards
- > recépage de la strate arbustive
- > élagage de la strate arborescente
- > abattage des arbres malades ou dangereusement penchés
- > élimination des essences indésirables (résineux et peupliers)

Les services techniques de la Communauté de Communes Terres Toulaises sont intervenus lors de la période de repos végétatif et en dehors de la période de nidification (Février - Mars 2017) en aval du village de Bicqueley. Le linéaire traité pour cette année 2017 est d'environ 2 km.

aire communal de Gye et 4 100 m sur le territoire communal de Blénod-lès-Toul.

Dans un souci de cohérence à l'échelle du bassin versant et afin de prendre en compte la problématique inondation, il a été convenu d'ajouter le linéaire du ruisseau d'Etangs qui chemine sur le territoire communal de Gye soit environ 2 200 m. Ils appartiennent à la masse d'eau superficielle Bouvade dont l'état écologique est classé « moyen » suite à l'état des lieux de 2013.

A l'initiative du projet, la commune de Gye porte la maîtrise d'ouvrage, une convention a été mise en place dans ce sens, entre les deux communes, en décembre 2016. Le cahier des charges a été élaboré pour définir des actions multiples de lutte/prévention contre l'érosion des sols notamment (ripisylve, haie, talus, ZH, etc.). Finalisé et validé par les partenaires, il a permis de lancer la consultation en mars 2017.

L'accompagnement financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse est de 80 % du montant HT. Le reste étant à la charge des mandants que sont la commune de Gye et de Blénod-lès-Toul. La répartition entre les deux collectivités se fera au prorata du linéaire d'étude.

Le bureau d'études BEPG a été retenu en septembre 2017 pour un montant de 15 000 € HT, soit 18 000 € TTC. Ainsi la réunion de démarrage a été organisée fin septembre et le rendu des phases 1,2 et 3 se déroulera en 2018.

En effet la différence entre certains cours d'eau et fossés est parfois délicate. Or, cette distinction entraîne des conséquences administratives substantielles. Ainsi, une intervention sur un fossé pourra se faire sans démarche administrative particulière au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006, alors qu'une intervention sur un cours d'eau allant au-delà de l'entretien régulier par le propriétaire riverain, ne pourra se faire que dans le cadre d'un porter à connaissance, d'une procédure de déclaration ou d'autorisation.

Pour cartographier les cours d'eau dans un délai raisonnable et de façon la plus fiable possible, un premier travail consistant à croiser un ensemble de données a permis de proposer un atlas cartographique localisant les écoulements superficiels connus comme « cours d'eau », « fossé » ou « indéterminé ».

Après ce travail préparatoire qui a abouti à des projets de cartographie sur la partie Ouest du département, la DDT a souhaité faire participer les acteurs locaux à la démarche afin de bénéficier des connaissances locales et d'aboutir à une cartographie partagée. Pour cela, ils ont découpé le département en secteurs et en sous-secteurs, puis ils ont demandé la participation des instances départementales et locales, notamment les intercommunalités. Ainsi, la Communauté de Communes Terres Toulaises a été sollicitée comme référent technique local pour 2 sous-secteurs. Il s'agit de collecter, parfois par des visites de terrain et de faire remonter un maximum d'informations auprès de la Direction Départementale des Territoires.

Constatant une mauvaise qualité générale et une dégradation progressive du ruisseau des Boeufs et de Bueue (ou ruisseau des Prés Ury) qui cheminent sur leur territoire, les communes de Gye et de Blénod-lès-Toul se sont concertées pour lancer en commun un diagnostic hydromorphologique. Pour cela elles ont délibéré au printemps 2016 afin d'obtenir une assistance de leurs communautés de communes respectives.

Le ruisseau des Boeufs chemine intégralement sur les territoires communaux de Blénod-lès-Toul et de Gye. Il a donc été convenu d'intégrer l'ensemble du chevelu au périmètre de l'étude, soit environ 5 500 m. La répartition est la suivante : 2 600 m sur le territoire communal de Gye et 2 900 m sur le territoire communal de Blénod-lès-Toul.

Le ruisseau de Bueue (ou ruisseau des Prés Ury) chemine intégralement sur les territoires communaux de Blénod-lès-Toul et de Gye. Il est donc été convenu d'intégrer l'ensemble du chevelu au périmètre de l'étude, soit environ 6 400 m. La répartition est la suivante : 2 300 m sur le terri-

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur les bassins du Rupt de Mad, de l'Esch et du Trey, s'est réunie le 29 juin 2017 pour élire son président et acter l'engagement des communautés de communes de ces territoires et le Parc Naturel Régional de Lorraine (PnRL) à mener une animation qui devra aboutir à l'adoption d'un SAGE. Pour cela les 5 parties ont convenu de travailler ensemble et d'embaucher un animateur dédié à la CLE.

Le PnRL est la structure porteuse du SAGE. A ce titre c'est lui qui procèdera à l'embauche de l'animateur et portera les éventuelles études nécessaires à l'élaboration du SAGE. Le PnRL assurera les relations avec les 4 collectivités concernées par le SAGE.

Les objectifs du SAGE :

- > Atteindre le bon état écologique des masses d'eau superficielles et souterraines demandé par la Directive Cadre sur l'Eau
- > Définir des actions de développement et de protection des ressources en eau
- > Répartir l'eau entre les différentes catégories d'usagers
- > Identifier et protéger les milieux aquatiques et humides dont les services rendus nous sont essentiels

Après un avis favorable de la commission Environnement le 5 septembre 2017, le conseil communautaire de Communauté de Communes Terres Toulaises réuni le 28 septembre 2017 a délibéré pour une concrétisation de l'ensemble du dispositif de collaboration en autorisant la mise en place d'une convention. Ce partenariat pentapartite a été mis en place le 14 décembre 2017. Entre temps la Commission Locale de l'Eau du SAGE Rupt de Mad Esch Trey s'était réunie le 12 octobre 2017, afin d'élire les vice-Présidents ainsi que les membres du bureau de la CLE.

La fiche de poste a été élaborée en concertation avec l'ensemble des parties prenantes. L'offre d'emploi a été diffusée le plus largement possible vers la fin du mois de novembre, le recrutement de l'animateur étant prévu à partir de février 2018.



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

OPÉRATION DE PROTECTION DES AMPHIBIENS DE LA VALLÉE DU TERROUIN

partenariat avec le CD54 (financement à 80%)

Mars-Avril 2017

> Opération de 42 jours, du 4 mars au 14 avril, rassemblant 13 bénévoles pour l'installation, le ramassage quotidien et le démontage du dispositif.

> Animation et sensibilisation : **22 animations** au total, réparties en 14 animations scolaires (écoles de tout le territoire, de la maternelle au CM2), 3 animations de loisirs (centre Michel Dinot et Centre d'Ecrouves) et 5 animations grand public (familles), pour un total d'environ **539 personnes participantes**.

> Un total de **4 433 amphibiens sauvés** : dont 4 406 crapauds communs (mâles et femelles), 17 tritons palmés, 7 grenouilles vertes, 1 grenouille rousse.

PROGRAMME ANNUEL D'ANIMATION DE DÉCOUVERTE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

partenariat avec CD54 (participation au financement des animations)

> Au printemps, en été et à l'automne, sur les ENS conventionnés de la CC2T (Plateau de Domgermain, ruisseau de l'Ingressin, Vallée du Terrouin à Villey-Saint-Etienne, pelouses de Jaillon, carrière sous-le-Breuil de Villey-Saint-Etienne) sur les thèmes de la biodiversité (forêt, rivière, arbres, fleurs, insectes, oiseaux, champignons, land'art, musique verte...) pour les écoles de tout le territoire, de la maternelle au CM2, les centres de loisirs et le grand public. Thèmes spécifiques des sorties grand public : nocturne, chauves-souris, plantes médicinales, balade contée.

> Terrouin à Villey-Saint-Etienne et carrière sous-le-Breuil : 46 animations (28 animations scolaires, 13 animations de loisirs, 5 animations grand public), 1 100 personnes participantes

> Jaillon : 2 animations scolaires, pour 62 personnes participantes

> Ingressin à Toul et Foug : 16 animations (15 animations scolaires, 1 animation de loisirs), 383 personnes participantes.

> Domgermain : 1 animation grand public, 30 personnes participantes

Au total : **65 animations ENS** et **1575 participants**

RUCHER URBAIN DE LA VILLE DE TOUL

> 11 interventions de suivi et formation/accompagnement d'une équipe de 8 bénévoles.

> 4 animations adultes et grand public sur les abeilles et l'apiculture (diaporama et visite des ruches) à la CC2T, à Toul et à Gondreville.

> Récolte de **37 kg de miel** sur 3 ruches. Le travail et l'accompagnement de la CC2T sur le rucher urbain de la ville de Toul, fait l'objet d'une convention avec la ville.



AUTRES ANIMATIONS

Afin de répondre aux demandes des communes (manifestations), aux demandes spécifiques des écoles hors ENS, aux événements organisés par la CC2T en interne (Semaine Européenne du Développement Durable), au partenariat du Rucher urbain avec la ville de Toul, voici les actions d'animations et de sensibilisation qui ont été menées en 2017 :

> 7 animations scolaires à Aingeray et Domgermain

> 1 animation de loisirs avec le centre Michel Dinot

> 4 interventions grand public à Bruley, Charmes-la-côte, Sexey-les-bois : balade nature, marché aux fleurs.

> 1 Animation SEDD (balade en vélo sur les boucles de la Moselle et Voie Verte de Gondreville, Villey-saint-Etienne, Aingeray, Fontenoy)

> 1 Animation Journée du Patrimoine Naturel, visite du site Natura 2000, le plateau d'Ecrouves

> 2 interventions au lycée Majorelle à Toul pour l'accompagnement du lycée en démarche de développement Durable

Ces actions de sensibilisation hors ENS ont fait l'objet d'une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse à hauteur de 7800 €.

Mais aussi

> Le suivi du Plan de gestion, de préservation et de valorisation des ENS Carrière sous-le-Breuil et pelouses de Jaillon, mené par le bureau d'études Biotopie, en partenariat avec le Département 54 et l'Agence de l'eau

> Le suivi de la gestion et animation des sites Natura 2000 « Pelouses du Toullois », en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine et la DREAL

Au total ce sont près de **130 actions** d'animation et de sensibilisation à l'environnement qui ont été menées en 2017 sur la CC2T, pour **plus de 2 200 personnes touchées**.

TOUS ÉCOCITOYENS

En complément des actions exercées par la collectivité dans le cadre de ses compétences, ce programme vise à sensibiliser tous les habitants au développement durable.

LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2017, la Communauté de Communes a coordonné plus de 20 événements sur le territoire. La ville de Toul et d'autres communes du territoire, les associations partenaires, se sont également fortement impliquées sur cet événement.

Au total, sur tous les événements organisés durant cette semaine, plusieurs centaines de personnes ont pu être sensibilisées sur 36 communes du territoire communautaire. La communication a été large à travers les radios locales, la presse, les relais associatifs...

Tous éco-citoyens

LES ANIMATIONS SCOLAIRES

Sur l'année scolaire 2016-2017, 10 classes ont été accompagnées pour sensibiliser les écoliers à l'environnement. Une réunion bilan a eu lieu le 13 juin 2017 entre les organisateurs et les instituteurs ayant suivi le programme.

Au cours de cette rencontre, les remarques suivantes ont été faites par les enseignants :

- Ce programme est complet et riche, les sorties se sont bien déroulées,
- Le programme se veut « clés en main », mais reste très souple pour l'instituteur qui souhaiterait s'appuyer dessus pour d'autres activités en parallèle.

Les trois thèmes abordés étaient :

- l'énergie (thème de l'éolien),
- la biodiversité (thème des oiseaux et construction de nichoirs),
- le tri et le recyclage (visite de sites de tri des déchets et de revalorisation des textiles).

Au total, 215 élèves ont participé au programme.



Sortie observation à Ecrouves avec la Ligue de Protection des Oiseaux, dans le cadre de la SEDD 2017.

Spectacle de la Tota Compania, «Vert de Terre», programmé pour les scolaires dans le cadre de la SEDD 2017.



SERVICES PUBLICS

centre aquatique_ 47

Crechendo_ 51

Aires d'accueil, ST2I (service technique inter-communal et d'insertion), formations_ 52

coopération décentralisée, soutien

au milieu associatif_ 52

CENTRE AQUATIQUE



L'ESSENTIEL DE 2017

L'année la plus fréquentée depuis l'ouverture d'Ovive !

L'année précédente avait été mitigée avec un léger fléchissement de la fréquentation. 2017 montre un fier redressement en retrouvant une progression des entrées identique aux habitudes (+4%). Les indicateurs de fréquentation sont de nouveau positifs avec une progression de la fréquentation associative. La fréquentation des associations « gratuites » est de plus en plus importante (13 500 entrées).

En moyenne, l'établissement reçoit 800 personnes par jour, il faut donc entretenir et piloter ce bâtiment bien utilisé. Afin de mener à bien ce pilotage, une GTB a été achetée (ordinateur et logiciel de Gestion Technique du Bâtiment). Grâce à cet équipement, des économies de fluides par un pilotage plus fin des matériels peuvent être envisagées :

- > économie d'électricité
- > économie des matériels (lampes des luminaires, économie des pompes de recirculation,...)

Pour la première fois depuis l'ouverture du centre aquatique, le nombre de semaine de fermetures pour vidange a été réduit, passant de 4 à 3 :

- > 2 semaines en septembre pour l'entretien important
- > 1 seule semaine en février pour le simple entretien du bassin et sa vidange. Le dimanche de la réouverture a accueilli un championnat régional de Plongée Sportive en Piscine avec une température de l'eau inférieure aux habitudes, d'où de nouvelles économies d'énergie.

Le but recherché n'est pas d'économiser l'eau - les appoints d'eau sont obligatoires - mais de moins gaspiller l'énergie destinée à son réchauffage, ainsi que les produits chimiques nécessaires à son traitement (impact environnemental plus modéré). L'autre objectif est également de proposer davantage de périodes d'ouverture au public.

À certains moments de la journée, l'établissement est saturé ; les élus ont ainsi lancé une étude de faisabilité afin d'agrandir le centre aquatique. C'est le cabinet d'architectes H2O qui est chargé de recueillir les besoins et de proposer une réponse :

- > envisager un bassin annexe pour les enfants en bas âge,
- > fournir une aire de jeux aquatiques pour les enfants,
- > proposer un lieu « wellness » axé sur la composante aquatique et dirigé vers les adultes.

FRÉQUENTATION

- > **91 321 entrées**
- > **+ 12,8 % par rapport à 2016**

RECETTES

- > **486 476 € de recette totale hors SMGT des écoles primaires**

BUDGET

- > **1 561 000 € de dépenses**
- > **156 700 € d'investissement**

RATIO

- > **3 144 h d'ouverture/an + 394 h données aux associations, soit 3 538 h de fonctionnement**
- > **1 entrée coûte 4,69 € à la collectivité**
- > **coût horaire de l'établissement : 443,09 €**
- > **coût journalier : 4 773 €**

PROVENANCE (achats d'entrées publiques)

- > **77 % CC2T**
- > **90,5 % Meurthe et Moselle**
- > **7 % Meuse**
- > **0,13 % Moselle**
- > **0,33 % Vosges**
- > **98 % Région Lorraine**

LES FAITS MARQUANTS DE 2017

Semaine d'anniversaire

A l'occasion du 6^{ème} anniversaire du centre aquatique, de nombreuses animations se sont succédées lors de 4 soirées pendant les vacances de février. 4 soirées différentes, 4 thématiques pour que les usagers découvrent ou redécouvrent les nombreuses activités du centre et les surprises associées :

> 14 février « Sportez-vous bien » avec 5 ateliers (aquastep, aquabike, aquagym, aquapalmes, aquajogging) : 72 personnes présentes

> 15 février : « Associons-nos sports » avec la découverte des activités proposées par les associations qui fréquentent le centre aquatique : UST Natation, Triathlon, Clubs de plongées ADP et TPN avec des baptêmes de plongées et démonstration de plongée sportive en piscine, Kayak avec l'ALTCK et le Dragon Boat : 90 participants

> 16 février : « Sport et Bien être » qui consiste à allier une activité sportive cardio d'aquabike de 30 minutes et 20 minutes de détente bien-être avec des esthéticiennes. Une première qui a été réalisée en partenariat avec le Jardin de Coton à Toul : l'intégralité des forfaits sport/bien être ont été réservés, soit 22 personnes et 16 personnes pour la pratique des 30 minutes d'aquabike uniquement.

> 17 février : Après-midi multi-activités réservée aux enfants inscrits à l'Ecole de Natation et leur famille. Au programme : jeux, structures gonflables, baignade encadrée et animée par les MNS

Au total plus de 200 personnes ont participé à cette activité qui s'est prolongée sur une soirée d'aquagym géant où 63 personnes sont venues se déhancher dans le bassin.

Compétitions / Formations

Le centre aquatique Olive est largement reconnu pour sa polyvalence, permettant aux associations d'accueillir des formations et des compétitions :

> 22 janvier - formation des juges arbitres pour les compétitions de Plongée Sportive en Piscine (FFESSM-Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins)

> 4 et 5 février - Championnat Inter-departemental de Natation (US Toul Natation)

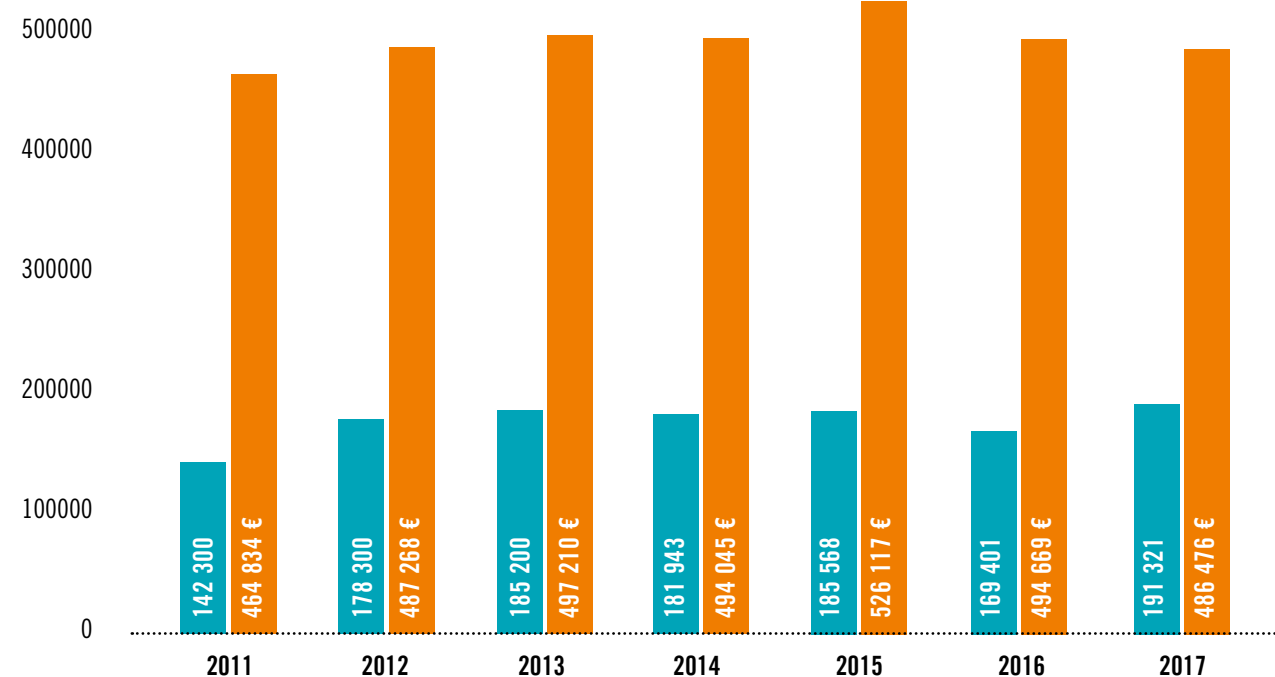
> 26 février Championnat Régional de Plongée Sportive en Piscine (PSP - FFESSM)

> 27 et 28 février Formation des moniteurs de plongée (FFESSM)

> 2 avril Formation Initiateur de Club de Plongée (FFESSM)



Évolution Fréquentation globale Chiffre d'affaire



LES ACTIVITÉS 2017

école de natation

- 49 cours proposés
- **607 enfants inscrits sur la saison (604 en 2016)**

Taux de remplissage de **94,12 %**

• Fréquentation

janvier > juin	8 759
septembre > décembre	6 619

- **Chiffre d'affaire 2016 63 529,80 €**

(1^{er} janvier > 31 décembre 2016)

en 2016 : 62 447 €

aquagym

AU FORFAIT

- 15 cours hebdomadaires proposés
- **Fréquentation 653 forfaits**

(496 au trimestre + 157 annuels)

en 2016 : 666

- **Chiffre d'affaire réalisé 62 808,4 €**

en 2016 : 63 871,2 €

PENDANT LES VACANCES

- **Fréquentation 264 entrées**

en 2016 : 392

- **Chiffre d'affaire réalisé 2 363,2 €**

en 2015 : 3 449,6 €



cours collectifs

• Fréquentation

nombre d'entrées réalisées	1 036
aquagym	917
cours adultes	119

- **Chiffre d'affaire réalisé 9 205,40 €**

en 2016 : 7 004,80 €

stages vacances natation

- **Fréquentation 1 044 entrées**

en 2016 : 830

- **Chiffre d'affaire réalisé 9 552,6 €**

en 2016 : 8 492 €

aquabike

AU FORFAIT

- 11 cours hebdomadaires proposés
- **Fréquentation 201 forfaits**

(84 au trimestre + 96 annuels)

en 2016 : 201

- **Chiffre d'affaire réalisé 27 860 €**

en 2016 : 27 860 €

À LA SÉANCE

- **Fréquentation 1 317 entrées**

en 2016 : 902

- **Chiffre d'affaire réalisé 12 631,3 €**

en 2016 : 8 569 €

PENDANT LES VACANCES

- **Fréquentation 359 entrées**

en 2016 : 551

- **Chiffre d'affaire réalisé 3 466,9 €**

en 2016 : 5 234,5 €

À LA CARTE

- **Fréquentation 68 entrées**

en 2016 : 269

- **Chiffre d'affaire réalisé 223,6 €**

en 2016 : 833,9 €





LES ACTIVITÉS SCOLAIRES 2017

écoles primaires

• La compétence de l'enseignement de la natation auprès des écoles primaires est gérée par le Syndicat Mixte du Grand Toulouais (SMGT), en lien étroit avec l'Education Nationale. Ce dernier regroupe l'ensemble des communes des CC du Pays de Colombey et du Sud Toulouais et Terres Toulousaines.

• **Fréquentation**
nombre d'entrées réalisées **37 991**
nombre d'élèves **14 806**
en 2016 : 25 962 entrées et 12 230 élèves

établissements secondaires

• **Fréquentation**
nombre d'entrées réalisées **3 124**
en 2016 : 4 194
• **Chiffre d'affaire réalisé** **5 540 €**
en 2016 : 6 726,80 €

LES CONSOMMATIONS

• consommations d'eau
22 389 m³ d'eau consommés / an
(comprenant douche, WC, nettoyage des sols, apport d'eau des bassins), soit **117 l / baigneur**
3,84 € / m³ d'eau
13 462 m³ d'eau pour le bassin, soit 70 l/baigneur

• traitement de l'eau
18 tonnes de javel utilisées
9 170 € de traitement de l'eau / an

• consommations d'énergie
2 195 Mw de chauffage, soit 150 867,30 €
(via la chaufferie bois communautaire)
1 071 237 Kw d'électricité, soit 116 967,13 €

fosses de plongée

• Taux de remplissage **32,8%**
153 créneaux occupés sur 466
en 2016 : 30,8 % (144 créneaux occupés sur 468)

• **Chiffre d'affaire réalisé** **15 830 €**
en 2016 : 13 850 €

stages vacances plongée

• **Fréquentation** **224 entrées**
117 enfants + 107 adultes
en 2016 : 270

Chiffre d'affaire réalisé **1 803,60 €**
en 2016 : 1 912,50 €



LES LOCATIONS

armée

• **Fréquentation** **3 832 entrées**
en 2016 : 3 707
• **Chiffre d'affaire réalisé** **18 498 €**
en 2016 : 17 701 €

groupes & associations

• **Fréquentation** **5 379 entrées**
en 2016 : 5 082
• **Chiffre d'affaire réalisé** **16 625,8 €**
en 2016 : 15 421 €

groupes gratuits

• **Fréquentation** **13 501 entrées**
en 2016 : 11 599
• **Estimatif du coût** **95 645,6 €**
en 2016 : 97 376 €

comités d'entreprise

• **Fréquentation** **555 cartes**
en 2016 : 570
• **Chiffre d'affaire réalisé** **15 305 €**
en 2016 : 14 715 €

centres de loisirs

• **Fréquentation** **1 176 entrées**
en 2016 : 1 286
• **Chiffre d'affaire réalisé** **2 143,8 €**
en 2016 : 2 962,7 €



FAITS MARQUANTS 2017

> 85 enfants ont été accueillis durant l'année, pour un taux d'occupation de 75%

> Continuité du support d'activité « jardin potager » : semis, arrosage, récolte, dégustation et exposition aux familles

> Réunion d'information en soirée avec le Dr Valentin à l'attention des parents : « la colère ou un grand pas vers l'autonomie »

> Evénements reconduits : carnaval, chasse aux œufs avec les parents, fête annuelle de juin pour clore l'année avant les grandes vacances pour dire au revoir aux futurs enfants scolarisés, spectacle de Noël

> Prises de vue des enfants et familles par un photographe professionnel

> Plan de formation annuel pour l'équipe reconduit sur des thèmes professionnels, ainsi que du recyclage SST

> Accueil des élèves et étudiants au rythme d'une quinzaine en 2017

> Continuité du partenariat avec les bénévoles de la médiathèque de Velaine-en-Haye qui viennent conter des histoires

> Exercice d'évacuation incendie avec le soutien d'un élu sécurité et d'une élue jeunesse de Velaine-en-Haye

> Visite de l'école maternelle de Velaine-en-Haye avec un groupe d'enfants et des parents en juin pour familiariser avec le nouvel environnement

> Visite périscolaire « petits loups » avec un groupe d'enfants et des parents en juin

VELAINE-EN-HAYE

De la crèche à la maternelle

Ils ont trois ans ou pas loin. A Créchendo, la crèche intercommunale de la rue des Sept-Lieues, ils sont déjà les plus grands. En septembre prochain, quand ils feront leur rentrée dans la classe de petite section à la maternelle, ils y seront aussi les plus petits.

Un beau matin, guidés et couvés par Anne Nicolas, la directrice, ils sont partis en file indienne deux par deux à la découverte de leur futur univers, où ils ont été accueillis à bras ouverts par Fabienne Briand et ses élèves. Après un goûter pris tous ensemble, ils ont visité la classe, escaladé son espace de jeux et se sont aventurés dans l'école et dans la cour. Sur le chemin du retour, la petite troupe a fait une escale chez les P'tits Loups, le lieu d'accueil du périscolaire.



Premier goûter à la maternelle

AIRES D'ACCUEIL

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- **32,68 %** d'occupation de l'aire
26,18 % en 2016, soit + 6,5 % de fréquentation
- **129 familles** accueillies
- **24924,69 €** de participation financière des familles / 12 355,82 € en 2016



SERVICE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL ET D'INSERTION



14 556 h de travaux en régie réalisées par le service technique pour la CC2T

16 892 h réalisées par le **personnel en insertion**
dont 41 % aux communes et autres organismes du territoire et 59 % réalisés pour la régie communautaire

9 907 h de travaux réalisés par l'insertion et facturés aux communes et autres organismes du territoire

21 personnes accompagnées

20 hommes et 1 femme

7 personnes sorties du dispositif

emploi durable : 14 %
emploi de transition : 29 %
sortie positive : 43 %

Origine géographique :

Toul - 62 %
Villages CC2T - 33 %
Villages hors CC2T - 5 %

Age :

moins de 26 ans - 10 %
27-49 ans - 52 %
plus de 50 ans - 38 %

FORMATIONS

Malgré la baisse financière allouée au CNFPT, les formations ont été prioritaires notamment afin de donner suite à celles mises en place les années précédentes. Elles ont été proposées aux collectivités au cours du premier semestre 2017. Sur 43 collectivités, 13 d'entre elles ont inscrits leurs agents à ces formations.

- > Autorisation d'intervention à proximité des réseaux - 3 sessions
- > Maintien et actualisation des compétences sauveteur secouriste du travail - 1 session
- > Manipulation extincteur (recyclage) - 3 sessions
- > Manipulation extincteur initiale - 1 session
- > Habilitation pour la conduite des réservoirs d'air comprimée - 1 session
- > Sauveteur secouriste du travail (initial) - 1 session

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

DE L'EAU POUR BOUKITINGHO !

La Communauté de Communes s'est engagée depuis plusieurs années dans une opération de coopération décentralisée avec le Sénégal. Le projet consiste à permettre l'accès à l'eau potable pour les populations habitant les villages de Boukitingo (1112 habitants) et Emaye (993 habitants), en Casamance.



Le local de la station de pompage au réservoir a été finalisé en octobre 2017. En fin d'année, ce sont environ 7 km de réseau et 120 branchements individuels d'eau potable qui ont été déployés dans le village de Boukitingo, permettant de l'alimenter en eau. L'opération est soutenue financièrement par Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la région Grand-Est, le syndicat des eaux Cœur Toulinois et la CC2T.

L'alimentation de Boukitingho devrait être finalisée courant 2018 et les travaux sur le village d'Emaye sont prévus entre 2018 et 2019.

SOUTIEN AU MILIEU ASSOCIATIF

> 20 projets soutenus
> 37 350 € de subventions

dont 8 000 € versés dans le cadre de conventions triennales aux associations Le Théâtre de Cristal, la Tota Compania et la compagnie Man'ok.

Les projets retenus et soutenus sont tous en lien avec les compétences de la CC2T (services publics, économie, environnement) et participent pleinement à l'animation globale du territoire.

> 9 projets culturels : 20 550 €
> 7 projets sportifs : 10 100 €
> 4 projets de développement économique ou touristique : 6 700 €

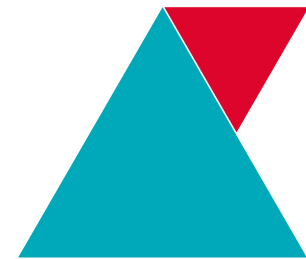


SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ORGANISANT LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

La Communauté de communes Terres Toulaises a, à la suite de la fusion, conservé pour une durée limitée la compétence participation aux associations organisant les ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) petites et grandes vacances, sur le territoire de l'ex CC de Hazelle en Haye.

Ce soutien est de 6 €/journée enfant, ce qui a représenté pour 2017 une aide de 28 212 € correspondant à 4 702 journées enfants sur les centres aérés de :

- Aingeray-Sexey-Fontenoy
- Gondreville
- Velaine-en-Haye
- Villey-Saint-Etienne



finances_55
communication_59
ressources humaines_62

RESSOURCES



FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

ÉTAT DE LA DETTE
> encours de la dette par habitant au 31/12/2017 : **152 €**
> annuité par habitant : **13,8 €**
ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE DÉSENNDETTEMENT
> épargne nette : **1 678 110 €**
> capacité de désendettement : **3,36**

Compte administratif détaillé

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	2 464 751,71	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 648 872,58
012	Charges de personnel	3 722 208,79	013	Atténuation de charges	14 069,31
014	Atténuation de produits	9 280 773,28	70	Produits du domaine et ventes diverses	1 889 783,02
022	Dépenses imprévues	0	73	Impôts et taxes	15 366 945,28
65	Autres charges de gestion courantes	3 476 676,34	74	Dotations et participations	3 832 886,30
66	Charges financières	238 232,97	75	Autres produits de gestion courante	49 831,12
67	Charges exceptionnelles	18 376,09	77	Produits exceptionnels	123 723,39
68	Dotations aux provisions	0	78	Reprises sur provisions	0
Dépenses réelles		19 201 019,18	Recettes réelles		22 926 111
023	Virement à la section d'investissement	0	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	278 844,16
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	914 305,01	Recettes d'ordre		278 844,16
Dépenses d'ordre		914 305,01			
Total dépenses de fonctionnement		20 115 324,19	Total recettes de fonctionnement		23 204 955,16

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
001	Solde d'exécution reporté	523 455,79	10	Reprise sur apports, dotations et réserves	2 432 018,42
020	Dépenses imprévues	0	13	Subventions d'investissement reçues	1 732 860,91
16	Emprunt et dettes assimilées	397 909,30	16	Emprunt et dettes assimilées	3 529,00
20	Immobilisations incorporelles	133 819,87	27	Autres immobilisations financières	49 921,36
204	Subventions d'équipement versées	481 097,91	45	Comptabilité distincte rattachée	480 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 058 482,43	Recettes réelles		4 698 329,69
23	Immobilisations corporelles en cours	164 620,67	021	Virement de la section de fonctionnement	0
27	Autres immobilisations financières	750 000,00	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	914 305,01
45	Comptabilité distincte rattachée	1 043 790,74	041	Opérations patrimoniales	770 458,93
850	Pôle Industriel Toul Europe (AP)	990 749,52	Recettes d'ordre		1 684 763,94
1301	Fisac II investissement (AP)	119 979,48			
1302	Réhabilitation du bâtiment 001 (AP)	1 018 572,97			
1401	Bâtiments tertiaires Kléber (AP)	0			
1701	Fisac III investissement (AP)	46 691,00			
1702	PLUI (AP)	23 606,87			
Dépenses réelles		6 752 776,55			
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	278 844,16			
041	Opérations patrimoniales	770 458,93			
Dépenses d'ordre		1 049 303,09			
Total dépenses d'investissement		7 802 079,64	Total recettes d'investissement		6 383 093,63

BUDGET ANNEXE

ORDURES MÉNAGÈRES

ÉTAT DE LA DETTE

> encours de la dette par habitant au 31/12/2017 : **35,2 €**
> annuité par habitant : **6,01 €**

ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

> épargne nette : **472 214 €**
> capacité de désendettement : **2,4**

Compte administratif détaillé

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011	Charges à caractère général	3 506 197,17	002 Résultat de fonctionnement reporté 1 183,328,57
012	Charges de personnel	587 923,02	70 Produits du domaine et ventes diverses 675 503,80
014	Atténuation de produits	1 151,00	73 Impôts et taxes 3 531 635,00
022	Dépenses imprévues	0	74 Dotations et participations 649 092,17
65	Autres charges de gestion courantes	13 601,21	75 Autres produits de gestion courante 0
66	Charges financières	73 335,05	77 Produits exceptionnels 6 827,43
67	Charges exceptionnelles	5 890,78	78 Reprises sur provisions 0
68	Dotations aux provisions	0	Recettes réelles 6 046 386,97
Dépenses réelles		4 188 098,23	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections 49 489,80
023	Virement à la section d'investissement	0	Recettes d'ordre 49 489,80
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	381 353,43	
Dépenses d'ordre		381 353,43	
Total dépenses de fonctionnement		4 569 451,66	Total recettes de fonctionnement 6 095 876,77

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
020	Dépenses imprévues	0	001 Solde d'exécution reporté 49 653,80
16	Emprunt et dettes assimilées	202 746,49	024 Produits des cessions 0
20	Immobilisations incorporelles	11 040,00	10 Reprise sur apports, dotations et réserves 85 946,12
21	Immobilisations corporelles	103 181,86	13 Subventions d'investissement reçues 190 469,21
11002	réhabilitation déchèterie de Toul	61 136,86	16 Emprunt et dettes assimilées 0
16001	aménagement des PAV des recyclables	35 673,84	Recettes réelles 326 069,13
17001	aménagement des plateformes de DV	0	021 Virement de la section de fonctionnement 0
17002	adaptation déchèterie de Fontenoy	20 042,40	040 Opération d'ordre de transfert entre sections 381 353,43
Dépenses réelles		433 821,45	041 Opérations patrimoniales 85 215,23
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	49 489,80	Recettes d'ordre 466 568,66
041	Opérations patrimoniales	85 215,23	
Dépenses d'ordre		134 705,03	
Total dépenses de fonctionnement		568 526,48	Total recettes d'investissement 792 637,79

BUDGET ANNEXE

ASSAINISSEMENT

ÉTAT DE LA DETTE

> encours de la dette par habitant au 31/12/2017 : **58 €**
> annuité par habitant : **7 €**

ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

> épargne nette : **760 070 €**
> capacité de désendettement : **2,8**

Compte administratif détaillé

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011	Charges à caractère général	250 120,38	002 Résultat de fonctionnement reporté 392 535,10
012	Charges de personnel	279 838,00	013 Atténuation de charges (remises...) 0
014	Atténuation de produits	35 431,00	70 Produits du domaine et ventes diverses 717 039,85
022	Dépenses imprévues	0	73 Impôts et taxes 0
65	Autres charges de gestion courantes	757,27	74 Dotations et participations 85 942,00
66	Charges financières	104 982,39	75 Autres produits de gestion courante 849 579,14
67	Charges exceptionnelles	7 296,69	77 Produits exceptionnels 378,78
68	Dot. aux provisions pour risques et charges	0	78 Reprises sur provisions 0
Dépenses réelles		678 425,73	Recettes réelles 2 045 474,87
023	Virement à la section d'investissement	0	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections 121 279,49
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	626 529,83	Recettes d'ordre 121 279,49
Dépenses d'ordre		626 529,83	
Total dépenses de fonctionnement		1 304 955,56	Total recettes de fonctionnement 2 166 754,36

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
001	Solde d'exécution reporté	0	001 Solde d'exécution reporté 104 217,37
020	Dépenses imprévues	0	10 Reprise sur apports, dotations et réserves 380 038,31
16	Emprunt et dettes assimilées	208 465,74	13 Subventions d'investissement reçues 750 795,12
20	Immobilisations incorporelles	0	16 Emprunt et dettes assimilées 0
21	Immobilisations corporelles	439 257,30	23 Immobilisations en cours 0
Total opérations d'équipement		748 002,40	27 Autres immobilisations financières 0
Dépenses réelles		1 395 725,44	Recettes réelles 1 235 050,80
Opération d'ordre de transfert entre sections		121 279,49	021 Virement de la section de fonctionnement 0
040	Opérations patrimoniales	42 424,03	040 Opération d'ordre de transfert entre sections 626 529,83
041	Dépenses d'ordre	163 703,52	041 Opérations patrimoniales 42 424,03
			Recettes d'ordre 668 953,86
Total dépenses d'investissement		1 559 428,96	Total recettes d'investissement 1 904 004,66

BUDGET ANNEXE

ZONE ARTISANALE DE NOVIANT-AUX-PRÉS

FONCTIONNEMENT

> dépenses	21 567,27 €
> recettes (hors résultat antérieur reporté)	42 779,68 €
> résultat de l'exercice	+ 21 212,41 €
> résultat antérieur reporté	+ 58 524,71 €

INVESTISSEMENT

> dépenses	99 329,63 €
> recettes (hors résultat antérieur reporté)	23 750,70 €
> résultat de l'exercice	- 75 578,93 €
> résultat antérieur reporté	+ 2 080,65 €
> reste à réaliser N+1	0 €

BUDGET ANNEXE

BÂTIMENTS TERTIAIRES KLÉBER

INVESTISSEMENT

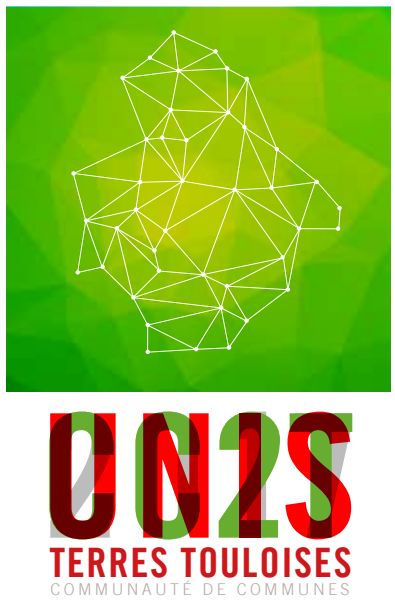
> dépenses	16 539 €
> recettes (hors résultat antérieur reporté)	48 000,00 €
> résultat de l'exercice	+ 31 461,00 €
> résultat antérieur reporté	- 271 249,09 €
> reste à réaliser N+1	+ 239 788,09 €

COMMUNICATION



> adaptation du logo suite à la fusion
et développement sur les supports de base

nouveau magazine communautaire >
Terres Toulouises le mag



> carte de vœux

> site internet : www.terrestouloises.com





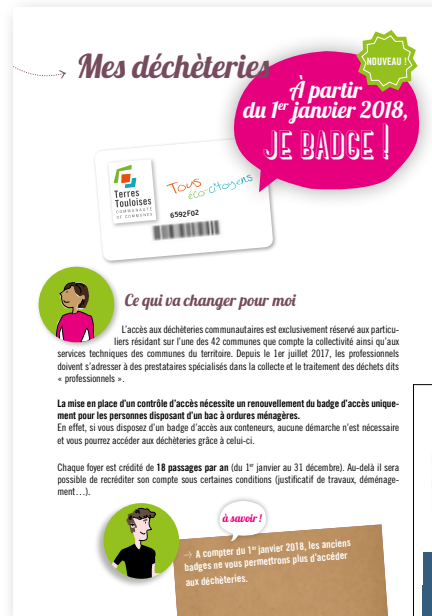
OVIVE
 > carnet de natation
 > 6 ans du centre aquatique



ÉCONOMIE
 > événement «Entreprendre pour réussir en Terres Toulaises»



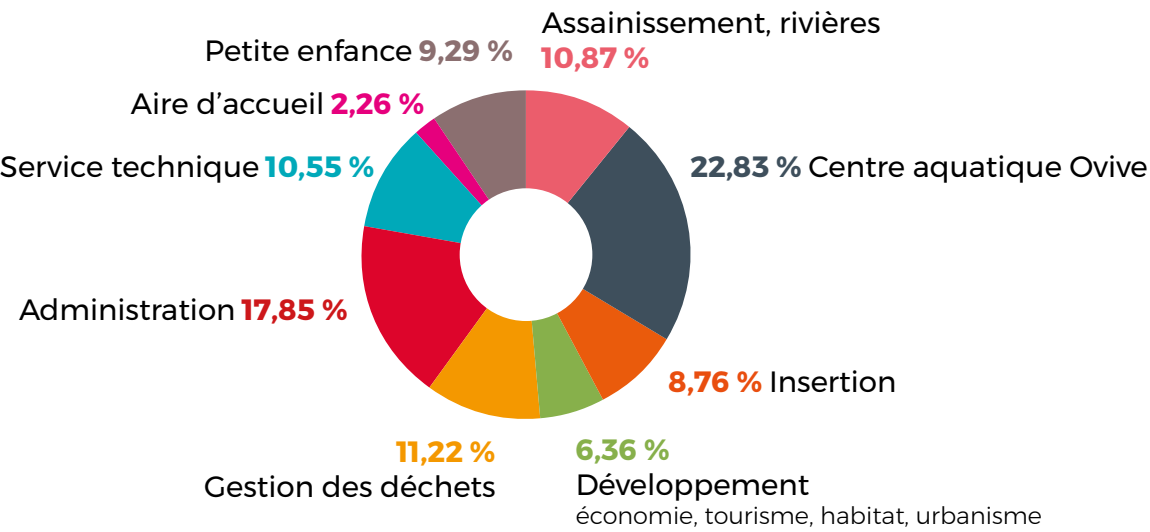
ANIMATIONS NATURE
 > affiches et flyers pour chaque animation



ASSAINISSEMENT
 > diffusion du règlement d'assainissement collectif auprès de la population

GESTION DES DÉCHETS
 > communication autour des nouveaux horaires d'ouverture de déchèterie
 > communication autour de la mise en place des badges d'accès aux déchèteries

MASSE SALARIALE



PYRAMIDE DES ÂGES

